

Le Mot de l'Equipe Municipale

Cher(es) administré(es),

Une nouvelle équipe municipale est en place, dès son installation, chaque conseillère et conseiller a pu se positionner dans les différentes commissions, que nous avons créées, en fonction de ses goûts, de ses aptitudes et de ses compétences.

Notre commune est bien représentée dans les commissions de la Communauté de Communes du Pays Santon et du Pays de Saintonge Romane.

Après un temps d'adaptation et d'observation, des dossiers ont été repris ou bien ouverts. Nous nous appliquerons dans notre travail d'élus, dans un esprit constructif et dans l'intérêt général.

Nous souhaitons à toutes et à tous un été agréable et aurons le plaisir de nous retrouver lors des fêtes du 14 juillet et de la traditionnelle fête de l'oie les 14 et 15 Août prochains.

Le Maire



Edito

Cher amis de Courcoury,

Voici donc revenu le moment attendu de recevoir et lire votre journal d'informations communales.

Vous le savez sans doute, ce journal totalement « artisanal » est conçu, rédigé, confectionné et diffusé par la commission municipale communication-Journal avec l'aide technique du secrétariat de la Mairie et la participation des associations de la commune.

Après avoir envisagé une augmentation du nombre annuel de numéros, nous avons décidé d'en rester à la fréquence de parution actuelle (Juillet et Décembre) mais d'augmenter celle de « Courcoury Express » (le flash d'informations communales dont vous avez reçu les numéros en Avril et Mai dernier) afin que l'information circule aussi vite que possible auprès de tous.

Est-il utile d'attirer votre attention sur la nouvelle présentation de ces médias ?

Chacun appréciera le changement selon ses critères personnels.

Pour ce qui est du contenu la tentation pourrait être grande de réduire l'information communale à une litanie d'autosatisfactions, tentation largement répandue dès lors que l'on doit rendre compte de l'exercice d'un mandat électif.

Nous nous efforcerons de résister à cette tentation au nom d'une exigence morale : le devoir d'information et de transparence.

Nous formulons également des vœux pour que ce journal d'informations communales puisse être le journal de tous les Courcourois à travers les informations communiquées par vos nombreuses associations et à travers le service de petites annonces.

Bonne lecture à toutes et à tous!

La Commission Communication-Journal

Sommaire du numéro 30

Informations municipales

Résultats des élections cantonales et municipales

Présentation du Conseil Municipal

Présentation du personnel au service des habitants

Comptes-rendus des réunions du Conseil

Bilan du travail des commissions

Infos pratiques

La vie au quotidien

État-civil

Journal de l'école

Pont de la Fossade

Un Courcourois à l'honneur

Cérémonies du 8 Mai 2008

Vie associative et Acteurs de la vie sociale

Annuaire des associations

Articles des associations

Bilan Téléthon 2007

Mots croisés

Agenda des manifestations à venir

Petites annonces

Les commerces et artisans de Courcoury

Eh Ben Asteur

Bonjour Saintonge

Journal d'Informations Communales – JUILLET 2008 – Siège : Mairie de Courcoury

Equipe rédactionnelle : E.BIGOT – K.BARON-BRUMAUD – A.BOISSINOT – M.BOUTINON – J.DEGUIL – L.GILLARD – J.HARDY – JC.ISOARD – JM.KELLER– JM.MELLIER – J.RUI – G.VILPASTEUR – T.NEE

Ont participé à ce numéro : C.BABIN - Ch.et Cl. BOISSINOT - P.ROUILLE - A.ROULLEAU

ISSN - 1265 731 X Tirage : 350 Exemplaires $N^{\circ}30$

INFORMATIONS MUNICIPALES

Heures d'ouverture de la Mairie :

LUNDI 9H00 – 13H00

MARDI 9H00 – 12H00 et 13H00 – 17H00

JEUDI 9H00 – 12H00 **VENDREDI** 9H00 – 12H00

Permanence des Elus:

Eric BIGOT, Maire:

Les MARDIS de 9H00 à 12H00

Les SAMEDIS sur Rendez-vous

Françoise BARBAUD, 1ère Adjointe :

Les VENDREDIS de 9H00 à 10H30

Joseph BESSONNET, 2^{ème} Adjoint:

Les JEUDIS de 10H00 à 12H00

Kim BARON BRUMAUD, 3ème Adjointe :

Les LUNDIS de 9H30 à 11H30

Assistante Sociale:

Tous les Mardis de 14H00 à 15H00

LISTE ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

D.T.A.S de la Saintonge Romane

72-74 cous Paul Doumer - BP 307 17107 SAINTES CEDEX 05.46.92.38.38

_	-	-	EÇU	
	1	5	MAI	2058
10	irie	· de	COLL	RCOURY

NOM	Prénom	Adresse	Code	Ville	Tél.
BESSONNET	Marilyne	34 rue Pierre Schoeffer	17100	COURCOURY	05.46.93.04.74
LAGRIFFOUL	Maryam	8 rue des Obiers	17100	COURCOURY	05.46.92.23.09
MONNEAU	Nelly	4 rue de la Forge	17100	COURCOURY	05.46.91.15.36

Résultat des élections cantonales 2008 (2ème tour)

COMMUNE DE COURCOURY Elections Législatives 2008

Inscrits : 565

Nombre de votants : 332 Taux de participation : 58,76 %

Exprimés: 321

1 M. de ROUX Xavier : 146 (43,98 %) 2 Mme QUERE Catherine : 175 (54,52 %)

Résultat des élections municipales 2008 (2ème tour)

MUNICIPALES 2008 - COMMUNE DE COURCOURY

Nombre de sièges à pourvoir : 15 Nombre de sièges pourvus : 15

INSCRITS: 562 VOTANTS: 453 EXPRIMES: 438

1 BESSONNET Joseph: 237 Voix, Elu 2 BOISSINOT Alain: 237 Voix, Elu 3 DEGUIL Jackie: 237 Voix, Elue 4 BARBAUD Françoise: 235 Voix, Elue

5 HAMON François: 235 Voix, Elu

6 BARON BRUMAUD Kim: 232 Voix, Elue 7 VILPASTEUR Geneviève: 230 Voix, Elue

8 BIGOT Eric: 228 Voix, Elu

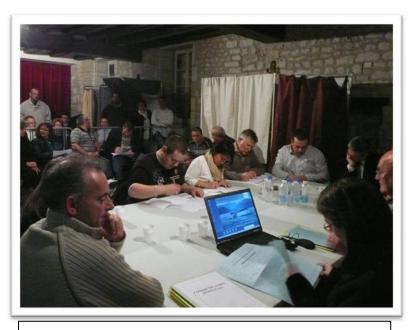
9 BOUTINON Michel: 226 Voix, Elu
10 MERCIER Nadia: 226 Voix, Elue
11 GILLARD Liliane: 225 Voix, Elue
12 MECHAIN Didier: 225 Voix, Elu
13 KELLER Jean-Marc: 223 Voix, Elu
14 MELLIER Jean-Michel: 220 Voix, Elu
15 FARGEOT Michelle: 218 Voix, Elue

DUHARD Pierre: 216 Voix CHAINAUD Christophe: 215 Voix LE HOANG Karine: 208 Voix PADENOU Eric: 206 Voix SPAGGIARI Laurent: 205 Voix BABIN Jean-Paul: 203 Voix MORAIS Jil: 203 Voix

CORS Valérie : 202 Voix MARCHAND Guillaume : 202 Voix

COLIN Lydie: 201 Voix
FAREY Christophe: 199 Voix
POMPEE Arlette: 198 Voix
POMPEE Christian: 197 Voix
FERRANTE Séverine: 197 Voix
TREMBLIER Véronique: 192 Voix

ISOARD : 2 Voix TARIN : 1 Voix



Le dépouillement du second tour des Elections Municipales

« Si j'étais Maire ? »

Par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais maire?

Voilà la question qui a été posée aux élèves du cycle III de l'école. Leurs réponses vous seront présentées dans des encarts dans les Bulletins Municipaux de Juillet et de Décembre 2008.

Bonne lecture !!!

Présentation du nouveau Conseil Municipal



Sur la photo (de gauche à droite) :

Jean-Michel MELLIER, Kim BARON BRUMAUD (3ème Adjointe), Geneviève VILPASTEUR, Alain BOISSINOT, Liliane GILLARD, Jean-Marc KELLER, Michelle FARGEOT, Françoise BARBAUD (1ère Adjointe), Didier MECHAIN, Nadia MERCIER, Eric BIGOT (Maire), Joseph BESSONNET (2ème Adjoint), Jackie DEGUIL, François HAMON et Michel BOUTINON

Présentation du personnel au service des habitants de Courcoury

• Personnel communal









Françoise AUDAIRE, Cantinière et accompagnatrice des enfants à l'école maternelle des Gonds

• Les enseignantes de l'Ecole



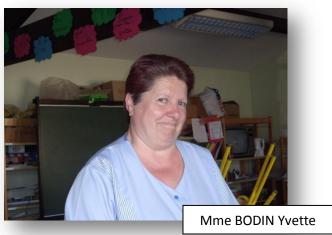


• Personnel de la Communauté De Communes









« Si j'étais Maire ? »

par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais maire...

J'installerais une piste cyclable pour les jeunes adolescents, je mettrais un parc d'attraction, et je placerais une grande salle de réunion près de la mairie.

Il y aurait une salle de sport, avec un musée. J'organiserais plus de sorties. Je construirais une clinique vétérinaire. Il y aurait plus de fleurs dans le jardin de l'école et plus d'activités. J'agrandirais les classes.

Clara

Résumé des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

<u>RAPPEL IMPORTANT</u>: Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et bientôt sur le site internet de la Mairie de Courcoury.

Séance du 12 novembre 2007

Le compte-rendu est adopté cependant, concernant les travaux de l'aire de loisirs, il s'agit de l'aire de loisirs du port des Groies.

- Présentation de l'article paru dans le journal national de l'Association des Communes de France concernant le développement durable et raisonné de la communauté de communes du Pays Santon ainsi que le projet prioritaire sur le marais du delta de la Seugne.
- L'horloge de l'église, datant de 1950, est hors-service, elle sera changée conformément au devis de l'établissement Mignot pour un montant de 598€ TTC. Cette dépense sera imputée sur l'exercice 2008.
- Un membre du conseil est chargé de demander au propriétaire désireux d'acquérir l'assiette de terrain du puits communal de la rue de la Forge afin de solliciter officiellement (par écrit) la commune. Il est précisé par le Maire que la margelle du Puits et le timbre seront récupérés par la commune et que, conformément à la loi sur l'eau, il est interdit de déverser des eaux usées dans ce puits.
- Le Maire remercie un habitant de Courcoury de nous avoir offert un plan de la commune et des communes environnantes datant du XVIIème siècle.
- Compte-rendu de la fête d'Halloween.

Séance du 10 décembre 2007

Le compte rendu est adopté mais il est demandé de joindre le compte rendu écrit par la secrétaire de séance au registre des comptes rendus.

PERIMETRES DE PROTECTION (PPM)

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal, une proposition de modification du périmètre de protection (PPM) autour des monuments historiques de la commune notamment en ce qui concerne l'église et le Calvaire formulée par l'architecte des bâtiments de France (ABF) en application de l'article L621-30-1 du code du Patrimoine.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition de modification du périmètre de protection autour des monuments historiques de la Commune. Pour à l'unanimité.

TRAVAUX DE REPRISE DE L'ECLAIRAGE rue du Port

Monsieur le Maire informe le Conseil que le syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural propose un devis concernant les travaux de reprise de l'éclairage rue du Port pour un montant de 3358€36 HT avec une participation du syndicat de 1679€19 et un restant dû pour la Commune de 1679€17.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal : accepte le devis du SDEER, décide d'effectuer le règlement en cinq annuités et autorise le Maire à signer la convention concernant les travaux et tous documents y afférents. Pour à l'unanimité.

TRAVAUX DE GENIE CIVIL France Telecom rue du Port

Monsieur le Maire informe le Conseil que le syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural propose un devis concernant les travaux de génie civil France Telecom rue du Port pour un montant de 6162€16 TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal : accepte le devis du SDEER, décide d'effectuer le règlement en cinq annuités et autorise le Maire à signer la convention concernant les travaux et tous documents y afférents. Pour à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE L'OUVERTURE DE CREDIT -DEXIA CLF Banque

Conformément à la délibération du 11 décembre 2006, une convention d'ouverture de crédit interactive, d'un montant maximum de 100 000 €, d'une durée de 1 an avec 200€ de frais de réservation, a été contractée.

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'il convient de renouveler cette convention au titre de l'année 2007 auprès de DEXIA CLF Banque aux conditions énoncées ci-dessous :

Montant : 100 000€, Durée : 1 an, Périodicité de facturation des intérêts : mensuelle et Commission de réservation : 200€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette ouverture de crédit de 100 000 €, autorise le Maire à signer le contrat de renouvellement de l'ouverture de crédit.

AMORTISSEMENT LICENCE IV

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que la licence « débit de boisson » acquise en 2005 doit être amortie. Après en avoir délibéré, le conseil décide d'amortir la licence IV sur deux ans à compter du 1^{er} janvier 2007 et d'ouvrir les crédits nécessaires aux comptes 6811 et 2805 pour un montant de 2500€ en 2007 et 2500 € en 2008. Pour à l'unanimité

DECISIONS MODIFICATIVES:

CESSION DE L'ASSIETTE DE TERRAIN DU PUITS COMMUNAL SITUE RUE DE LA FORGE

Monsieur le Maire présente aux conseillers la demande d'un propriétaire mitoyen désireux d'acquérir l'assiette de terrain du puits communal de la rue de la Forge dans les conditions précisées lors du conseil municipal du 12 novembre 2007. Pour : 11 Contre : 1

Il est proposé que le puits et le timbre soient récupérés par la commune et transportés à un autre endroit du village.

Pour: 11 Abstention: 1

QUESTIONS DIVERSES

- Une réunion de conseil sera programmée afin d'arrêter le PLU. A cette fin, le dossier complet du PLU est consultable en mairie par les conseillers municipaux (uniquement)
- Une commission finances est programmée le 21 janvier 2007 lors de la préparation du conseil municipal afin de faire un point sur les grandes lignes budgétaires à prévoir.
- Le repas des aînés aura lieu le 16 décembre 2007 ; 68 personnes sont inscrites.
- Un conseiller expose un compte rendu de la réunion du syndicat des eaux.
- Une conseillère présente un compte rendu de la commission éducation de la CDC du Pays santon.
- Le Maire a envoyé un courrier à un des conseillers, celuici fait une réponse écrite à Monsieur le Maire; réponse qu'il souhaitait présenter aux conseillers. Certains conseillers sont surpris de ne pas avoir été consultés avant l'envoi de ce courrier.
- La journée du Téléthon a été positive d'autant qu'il s'agissait d'une première à Courcoury.
- Il est demandé que le chemin de la Fossade soit fermé comme chaque année avant l'arrivée de grosses pluies.
- Il est envisagé d'appeler l'aire de loisirs qui a été récemment aménagée : aire de loisirs de l'Eau vive.
- Il est demandé à ce que le puits de l'Aubrade soit sécurisé et que l'action générale soit poursuivie.
- Il est demandé par un conseiller que l'Association foncière ferme les chemins qui lui incombent.

Séance du 21 janvier 2008

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (par révision du POS) de COURCOURY

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (par révision du POS) a été prescrite par délibération en date du 19 novembre 2002.

La commune a décidé de lancer la concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole par les moyens suivants :

- l'affichage en mairie de panneaux d'information.
- la mise à disposition en mairie, d'un registre ou d'un cahier d'observations.
- L'organisation de réunions publiques à différents moments de la procédure.
- La publication d'articles dans le bulletin municipal et dans le flash info

Monsieur le Maire indique les conditions dans lesquelles se sont déroulée la concertation, les observations émises et les modifications apportées au projet de Plan Local d' Urbanisme durant cette concertation

1/ l'affichage en mairie de panneaux d'information.

Une exposition a eu lieu à la Maison de la Seugne à partir du 15 août 2006 et s'est poursuivie en mairie. Elle exposait le diagnostic et les enjeux. Elle a été complétée par une autre exposition affichée dans les mêmes lieux à partir du mois de septembre 2007, présentant le PADD et les orientations d'aménagement.

2/ la mise à disposition en mairie, d'un registre ou d'un cahier d'observations. Il n'y a pas eu d'observations consignées.

3/ La publication d'articles dans le bulletin municipal et dans le flash info. Le bulletin municipal a informé la population au travers des comptes-rendus des Conseils Municipaux, notamment sur la tenue des réunions.

4/ L'organisation de réunions publiques à différents moments de la procédure.

Une réunion a eu lieu le 19 juin 2006 sur le thème de l'agriculture, avec les agriculteurs exploitant sur le territoire communal, en présence de la DDAF et du représentant de la Chambre d'Agriculture. Une réunion s'est tenue le 14 Mai 2007 sur le thème du diagnostic et des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Une réunion s'est tenue le 5 octobre 2007 sur la présentation des dispositions du PLU.

Le compte-rendu de ces deux dernières réunions est annexé à la présente délibération.

Lors des réunions, les observations des habitants ont porté sur plusieurs points :

- les conséquences des inondations et la prévention du risque d'inondation: les élus ont évoqué le PPRI en cours d'élaboration et les travaux qui ont été effectués pour réduire ce risque. Concernant le PLU, le choix des élus est de limiter les possibilités de construire en zone inondable. L'augmentation de la population n'aura pas d'incidences sur le risque d'inondation mais devra être pris en compte dans le plan de secours que doit élaborer la commune en parallèle avec le PPRI.
- La seconde préoccupation concernait la circulation sur la route départementale et entre les villages. Les élus ont répondu que des actions avaient été engagées pour améliorer les traverses des villages. La réflexion a été intégrée dans le PLU et s'est traduite par la réservation de terrains pour créer des chemins de randonnée.
- La troisième préoccupation portait sur la crainte des habitants de perdre le caractère rural du village.
 Les élus ont choisi d'étaler dans le temps les possibilités d'urbanisation de manière à amener progressivement le changement dans le village.
- La quatrième préoccupation est de ne pas faire de la commune une cité dortoir, à l'aspect banal.
 La commune étudie dans son projet urbain la possibilité de créer près de l'école une placette pouvant accueillir des commerces et services.

La question esthétique a été également prise en compte dans le PLU avec la rédaction d'un article 11 relatif à l'aspect extérieur des constructions, assez détaillé, établi avec l'aide du CAUE pour conserver le caractère traditionnel des maisons anciennes et assurer l'intégration des constructions neuves dans leur environnement.

La dernière préoccupation concernait la gestion des eaux pluviales. Le SDAGE fixe des règles en matière d'eaux pluviales que la commune doit respecter. Elle doit prévoir dans le PLU les moyens de collecter et de traiter les eaux pluviales là où cela est nécessaire, notamment dans les secteurs urbanisés ou à urbaniser. C'est pourquoi elle impose une réflexion particulière sur le secteur de la Blancharderie. Les moyens techniques seront déterminés ultérieurement au moment de l'aménagement de ce secteur.

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-6 à L.123-13 relatifs à la procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme :

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.300-2 relatif à la concertation ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article R.123-18;

Vu la délibération en date du 19 novembre 2002 ayant prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (par révision du POS) et ayant défini les modalités de la concertation ;

Considérant que les résultats de la concertation sont intégrés dans le projet de Plan Local d'Urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de clore la phase de concertation.

La présente délibération sera transmise à M. le Sous-préfet et affichée en mairie durant 1 mois.

Remarque: Une conseillère se plaint d'avoir reçu un courrier lui précisant que « le dossier PLU était consultable en Mairie aux horaires d'ouverture avant arrêt de celui-ci » et que ses horaires de travail ne correspondent pas. Les conseillers disposent d'une clé qu'ils peuvent utiliser lorsque la mairie est fermée. Il est rappelé que les secrétaires ont, elles aussi, des horaires de travail

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (par révision du POS) ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (par révision du POS) a été prescrite par délibération en date du 19 novembre 2002 et indique à quelle étape de la procédure il se situe.

Il rappelle les motifs de cette révision, les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il explique les choix d'aménagement qui ont été faits et précise pour chacune des zones les règles d'urbanisme qui s'appliqueront.

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-6 à L.123-13 relatifs à la procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme :

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article R.123-18;

Vu la délibération en date du 19 novembre 2002 ayant prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (par révision du POS) et ayant défini les modalités de la concertation ;

Vu le débat en date du 11 juin 2007 ayant eu lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ;

Vu la délibération en date du 21 janvier 2008 ayant tiré le bilan de la concertation ;

Vu le projet de Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est présenté au Conseil Municipal et notamment son rapport de présentation, son Projet d'Aménagement et de Développement Durable, ses orientations d'aménagement, ses documents graphiques, son règlement et ses annexes ;

Considérant que le projet de Plan Local d'Urbanisme est prêt à être arrêté puis notifié aux personnes publiques mentionnées aux articles L.121-4, L.123-6 et L.123-9 du Code de l'Urbanisme ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE D'ARRETER LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE COURCOURY (ELABORE PAR REVISION DU POS) TEL QU'IL EST ANNEXE A LA PRESENTE DELIBERATION. POUR: 10 ET ABSTENTIONS: 2

La présente délibération accompagnée du projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiquée pour avis :

- à M. le Sous-préfet ;
- aux personnes publiques associées à son élaboration ;
- à Mme. la Présidente du Conseil Régional, à M. le Président du Conseil Général, à M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, à M. le Président de la Chambre d'Agriculture, à M. le Président de la Chambre des Métiers;
- à M. le Président du Syndicat de Pays de la Saintonge Romane :
- aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés qui en ont fait la demande.

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant 1 mois

Remarques:

L'arrêt du PLU a été voté après présentation des modifications effectuées depuis la consultation du dossier par les conseillers.

Il est souligné par les membres de la commission PLU que ce dossier reflète vraiment le travail élaboré par le conseil et la commission.

Un conseiller tient à préciser : « Les principales questions des conseillers concernent l'étalement dans le temps des phases de déblocage des zones urbanisables et des pouvoirs du conseil municipal les concernant.

La commission PLU, avec le CREA, et les organismes concernés, en accord avec le Conseil municipal de Courcoury, a travaillé sur la base d'un développement de la population à 1000 habitants sous 10 ans. Les zones d'accueil ont été priorisées de la manière suivante :

- 1 densification du Bourg élargi jusqu'aux Lauriers avec création d'un pôle multiservices autour de l'école.
- 2 remplissage des dents creuses au niveau des villages
- 3- puis extension de l'urbanisation sur les villages Est (Grand Village, Chez Berne, Chez Fruger, Chez Martin, Chez Glasme, Bel Air) en zone AU
- 4 puis en final et si nécessaire, urbanisation autour des villages Est en zones 1AU.

Pour la commission, il est clair que les points 3 et 4 dépendent du point 1, et que si 1 ne pouvait être réalisé comme prévu (centre de vie, école, petits commerces, parking,...) les points 3 et 4 ne sont plus réalistes. »

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Une présentation des chiffres du compte administratif 2007 (chiffres au 21/01/2008) est effectuée. Rappel : Le Budget Primitif 2007 était de 499 863€58 en fonctionnement ; 531 107€90.

Au 21 janvier 2008, en fonctionnement : 89.94 % des dépenses et 102.04 % des recettes prévues ont été réalisées.

En investissement (sans les RAR) : 86.63 % des dépenses et 86.67 % des recettes prévues ont été réalisées.

Le bilan est positif. Le compte administratif et le compte de gestion seront à voter au prochain conseil municipal.

Pour information, les dépenses sur lesquelles des dépassements avaient été constatés (notamment l'eau) ont été maîtrisées.

CONVENTION MISE SOUTERRAIN DU RESEAU France TELECOM Les Groies, La Chagnasse

Mr Le Maire fait lecture de la convention d'enfouissement France Télécom Les Groies, La Chagnasse Une subvention de 20 à 30 % sera demandée au Conseil Général dans le cadre du fonds de revitalisation des centres bourgs.

Il sera fait une estimation pour pouvoir l'insérer dans le budget 2008. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le maire à signer la convention.

Mise en place d'éclairage suite effacement réseaux BT/EP « Le Gua »

Mr Le Maire présente le plan d'implantation des candélabres relatif à la mise en place d'éclairage suite à l'effacement des réseaux BT/EP au « Le Gua ».

Le montant de cette implantation est estimé à 10 000€00 HT. La participation du syndicat de 50% sera à déduire de ce montant

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le devis concernant la mise en place de cet éclairage dès réception de celui-ci.

Les crédits concernant cet éclairage seront à inscrire au budget 2008

QUESTIONS DIVERSES

 il est signalé que la convocation du conseil municipal n'a pas été affichée Chez Martin.

- Plusieurs habitants ont été surpris du terme « cendrier » utilisé dans la convention du columbarium (convention publiée dans le journal communal). Il est précisé que cette convention a été reproduite intégralement d'après un modèle type réglementaire et que le terme « cendrier » n'a aucune connotation négative.
- Certains s'étonnent que les avis de naissance, de mariage et de décès de Courcoury n'aient pas été publiés sur le journal communal. Il est précisé dans les articles 72 et 72-1 de l'IGREC (instruction générale relative a l'état civil): « la consultation des registres de l'état civil datant de moins de cent ans est, en principe, interdite. Elle n'est permise qu'aux agents de l'Etat habilités à cet effet ». Il sera donc demandé l'autorisation de publication aux familles des personnes concernées.
- La liste des nouveaux arrivants n'a pas été lue aux vœux du 6 ianvier.
- Il est demandé de retirer le panneau qui avait été posé Chez Berne lors du Téléthon.
 - Un bilan du tableau de bord est présenté et les travaux restant à réalisés.
- Le problème de sécurité à l'entrée et à la sortie de l'école est soulevé. Des travaux sont prévus afin de déplacer l'entrée et la sortie des élèves à l'arrière du bâtiment; ainsi, les parents pourront stationner sur le nouveau parking prévu à cet effet.
- Il est signalé des problèmes d'éclairage (un entre Chez Berne et chez Fruger, le deuxième à l'Aubrade).

Séance du 21 mars 2008

CHANGEMENT DE MUNICIPALITE

ELECTION DU MAIRE

Monsieur BIGOT Eric est élu avec 13 voix, 1 voix pour M. MELLIER Jean-Michel et 1 bulletin blanc.

DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire propose de fixer le nombre d'adjoint à trois.Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté de fixer le nombre d'adjoints à trois à l'unanimité

ELECTION DES ADJOINTS

- Election du 1^{er} adjoint: Mme BARBAUD Françoise est élue 1^{ère} adjointe avec 13 voix, 1 voix pour M. MELLIER Jean-Michel et 1 bulletin blanc
- Election du 2ème adjoint :
- M. BESSONNET Joseph est élu 2^{ème} adjoint avec 13 voix, 1 voix pour M. MELLIER Jean-Michel et 1 bulletin blanc
- Election du 3ème adjoint :

Mme BARON-BRUMAUD Kim est élu 3^{ème} adjoint avec 12 voix, 1 voix pour M. MELLIER Jean-Michel, 1 voix pour M. MECHAIN Didier et 1 bulletin blanc

DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Cette question sera à l'ordre du jour du prochain conseil afin de permettre au conseiller de s'informer.

ACTE D'ENGAGEMENT CONCERNANT L'UTILISATION DES FICHIERS LITTERAUX CADASTRAUX

Monsieur le Maire rappelle que la procédure de marché public pour la mise en place du Système d'Information Géographique (SIG) du Pays de Saintonge romane est actuellement en cours. La mise en œuvre de l'outil internet de consultation du cadastre et des autres données thématiques (réseaux, tourisme, voirie...) est prévue pour le premier semestre 2008. La mise à disposition des fichiers de la matrice cadastrale (actualisés au 1^{er} janvier 2007) par la Direction Générale des Impôts nécessite au préalable la signature d'un acte d'engagement.

Il convient de demander cette autorisation afin de permettre :

- la consultation et l'exploitation de la matrice cadastrale dans le cadre du Système d'Information Géographique.
- Les traitements conformes à la décision d'autorisation N°1 (AU001) de la CNIL (à des fins de gestion de l'urbanisme, du service public de l'assainissement non collectif,...)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION

Le Maire expose :

- l'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide que La Commune charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident du travail. maladie ordinaire, longue maladie / longue durée, maternitépaternité-adoption,
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L.: accident du travail, maladie grave, maternité-paternité-adoption, ordinaire.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules. Pour à l'unanimité.

CONVENTION EFFACEMENT DU RESEAU France TELECOM **Chez Deschamps**

Mr Le Maire fait lecture de la convention de travaux concernant l'enfouissement de réseaux France Télécom Chez Deschamps. Une subvention de 20 à 30 % sera demandée au Conseil Général dans le cadre du fonds de revitalisation des centres bouras.

Il sera fait une estimation pour pouvoir l'insérer dans le budget 2008.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, est pour à l'unanimité

OUVERTURE DE CREDIT D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire demande au Conseil, en application de l'art 1612-1 du CGCT, d'ouvrir des crédits d'investissement avant le budget primitif.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, déjà lors du précédent conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2007.
- Détail des dépenses :
 - Matériel informatique 1458,89€ 0
 - Dossiers PLU 917,63€
 - Tables de pique-nique 4000,62€ Ω
 - Horloge du clocher 598€ 0
 - Potelets boules 2174,54€

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2008.

Pour: 14 et 1 abstention

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF exercice 2007

Mme BARBAUD François, conseillère municipale, expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2007. Après en avoir délibéré, Pour : 12 et 3 abstentions

Adopte le compte administratif de l'exercice 2007, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	491 854.13	308 325.87
Recettes	341 920.49	510 052.50
Excédent		201 726.63
Déficit	149 933.64	

APPROBATION du COMPTE DE GESTION 2007

Le Conseil municipal , après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2007, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les receveurs accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes. Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2007. Pour : 12 et 3 abstentions

Séance du 29 Avril 2008

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Afin de faciliter la gestion quotidienne de la collectivité, le Conseil est en mesure de déléguer certaines de ses attributions au Maire. Le Conseil procède au vote à main levée : Pour : 13. Abstentions : 2

REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Mr le Maire explique au Conseil qu'un cambriolage a eu lieu aux Services Techniques le 28 janvier 2008. Suite à l'expertise, GROUPAMA propose un remboursement de 6855 euros. Le Conseil Municipal accepte le remboursement : pour à l'unanimité.

MOTION POUR LA BASE AERIENNE DE PABAN

Mr le Maire informe le Conseil de l'existence d'une motion pour le maintien de la Base Aérienne de PABAN, motion issue d'une délibération du Bureau Communautaire du 5 Avril 2008, et invite ses conseillers à se prononcer pour ou contre cette motion. Etant donné les effets particulièrement négatifs sur l'habitat, l'économie et le commerce en cas de disparition ou de déménagement de la base militaire, le Conseil Municipal adopte la motion à l'unanimité.

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire expose aux conseillers sur la nécessité de désigner les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Conformément au code de l'Action Sociale et des Familles, les membres élus par le Conseil Municipal sont en nombre égal aux membres nommés par le Maire.

Le Conseil décide de fixer le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS, outre le Président à :

- 4 membres élus à bulletins secrets: Mme BARBAUD Françoise, Mr BOUTINON Michel, Mme DEGUIL Jackie et Mme GILLARD Liliane.
- 4 membres nommés par le Maire : Mme DUHARD Isabelle, Mme GIRAUDET Margareth, Mr RICHARD Guy et Mr ROUILLE Pierre.

CCID - Commission Communale des Impôts Directs

L'Art 1650 du Code Général des impôts directs institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire.

La commission sera composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Le Conseil doit cependant proposer une liste de 24 commissaires potentiels.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter la liste proposée

AFR - Association foncière de remembrement

Mr le Maire expose à l'Assemblée sur la nécessité de désigner par vote du Conseil municipal cinq propriétaires pris parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement, en vue de procéder au renouvellement du bureau de l'Association foncière remembrement de COURCOURY.

Sont désignés comme membres de l'AFR à l'unanimité par le Conseil Municipal: MECHAIN Didier, POUSSARD Jacques, ROUILLE Pierre, TARIN Michel et VISPASTEUR Maurice.

CORRESPONDANT DEFENSE

Le Maire informe le Conseil sur la nécessité de désigner un correspondant défense dans chaque commune, correspondant chargé d'assurer le lien entre l'Armée et la Nation.

Après délibération à l'unanimité du Conseil municipal, Mr Eric BIGOT, Maire de la commune, est désigné comme correspondant défense.

PERMIS AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Le Maire demande de délibérer sur le financement d'une partie du permis B de Jean-Louis VEZIN, actuellement en contrat d'avenir aux Services Techniques.

Sachant que le Conseil Général prendra lui aussi une partie des frais à sa charge, il est proposé au Conseil que la Commune

s'engage à financer le permis à hauteur de 200 euros et éventuellement les frais supplémentaires en cas d'échec.

Le Conseil Municipal se prononce pour à l'unanimité.

AUTORISATION DE POURSUITE AU TRESORIER MUNICIPAL

Le Maire explique au Conseil qu'il s'agit là de prendre une délibération donnant au Receveur Municipal le droit d'engager des poursuites contre les redevables de la Commune, et ceci dans un souci de simplification de procédure lourde et contraignante.

Le Conseil Municipal se prononce pour à l'unanimité.

DESIGNATION DU DELEGUE ELU AUPRES DU CNAS

Monsieur Eric BIGOT, Maire de la Commune, est désigné à l'unanimité comme Délégué élu auprès du CNAS (Comité National d'Action Sociale).

AFR COURCOURY

Monsieur le Maire informe ses conseillers de l'acceptation par le bureau de l'AFR de la prise en charge financière des couteaux du broveur.

A ce sujet, il rappelle au Conseil l'accord conclu entre la commune et l'AFR lors de l'achat du broyeur : en échange de l'achat de ce broyeur par l'AFR, la commune s'est engagée à broyer les chemin de l'AFR.

COMMUNICATION DU MINISTERE DE LA DEFENSE

Monsieur le Maire informe le Conseil que, dans le cadre d'entraînement de l'Armée de l'Air 722, des marches topographiques (une par mois) vont avoir lieu pendant un an aux abords de la Commune. Monsieur le Maire souligne que ces marches se feront sans armement.

PROJET CHARENTE SEUGNE

Monsieur le Maire informe le Conseil que le compte rendu Comité de Pilotage Projet « Charente et Seugne » du 25 Janvier 2008 est disponible et consultable en Mairie.

DELEGATIONS A LA CDC

Monsieur le Maire informe le Conseil des différentes commissions de la CDC, et invite les conseillers intéressés par telle commission à

Commission Finances, Commission Education, Commission Environnement et Déchets, Commission Habitat, aménagement de l'espace et développement durable, Commission Economie, Commission Communication, Commission Insertion, formation, emploi et gens du voyage, Commission Personnel, Commission Travaux, Commission Groupe de Travail pour la piscine et Commission Groupe de Travail Charente Seugne.

REUNION DU SIEAH

Madame Geneviève VILPASTEUR fait un compte rendu au Conseil municipal de la dernière réunion du SIEAH qui s'est tenue le 17 Avril 2008.

BILAN DES COMMISSIONS

Mr le Maire invite les Vice-présidents des commissions à dresser un bref bilan de leurs travaux

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire tient à rappeler que les employés techniques n'utilisent pas le matériel de la Commune à des fins personnelles, contrairement aux réflexions qui ont pu se faire ces derniers jours
- Madame DEGUIL demande si la commune loue des chaises, question qui lui a été posée,

Réponse: non, pour cela il faut s'adresser au Comité des Fêtes. Monsieur le Maire fait remarquer au Conseil, la fin de l'enquête publique pour la station d'épuration ce jour même. Selon le Commissaire enquêteur il y a eu beaucoup de manifestations au niveau de COURCOURY. Monsieur le Maire précise au Conseil, que le Commissaire enquêteur est chargé de faire une synthèse de toutes les demandes des personnes qui se sont manifestées et qu'il est également chargé de trouver les réponses correspondantes auprès des organismes compétents. Ces demandes et réponses seront retranscrites dans un rapport attendu dans un délai d'un mois.

Séance du 29 mai 2008

JOURNEE DE SOLIDARITE

Mr le Maire explique qu'il s'agit de se prononcer sur les 7 heures dues par les employés communaux au titre de la solidarité envers les personnes âgées. Le Conseil procède au vote à main levée : 14 Pour et 1 Abstention.

La journée de solidarité sera appliquée dans les modalités suivantes : Les agents travailleront 7 heures précédemment non travaillées (à l'exclusion des jours de congé annuel).

PROJET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Mr le Maire fait le point sur ce dossier :

- ▶ 25/03/08: rencontre du maire et des adjoints avec Melle JONVAL représentante du syndicat des eaux.
- ▶ 02/04/08 : rencontre avec Mr Christian Lys.
- ▶ 17/04/08 : rencontre avec les élus de Saint-Sever.
- Mars avril : enquête du commissaire enquêteur Mr Mehaud
- ➤ 20/05/08 : rencontre entre les élus de Courcoury St Sever et le syndicat des eaux (M^{elle} JONVAL) et la SOCAMA (M SAGOT).
- ▶ 27/05/08 : rencontre syndicats des eaux, SOCAMA et les élus de Courcoury.

Le conseil décide d'attendre pour prendre une décision le rapport du commissaire enquêteur.

PROJET ESPACE BIBLIOTHEQUE

Le conseil décide de charger la commission vie associative et culturelle de monter le projet (devis et demandes de subventions).

Mr KELLER Jean Marc fait remarquer qu'il faudrait dans un premier temps contacter la BDP (bibliothèque départementale de prêt) dont une des missions est d'assister les communes de moins de 1000 habitants à créer une bibliothèque.

CCI (CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE) : ETUDE D'UN COMMERCE DE PROXIMITE

Mr le Maire informe le conseil de la proposition de la CCI de rencontrer les élus pour connaître les souhaits de la municipalité et propose à la suite une étude de faisabilité sur un commerce de proximité.

Le conseil décide de charger la commission travaux de ce dossier.

« BIENS SANS MAITRE » (PARCELLE SANS PROPRIETAIRE CONNU)

Mr le Maire informe le conseil d'une demande d'un agriculteur d'acquérir un « bien sans maître ». Il précise que la procédure administrative est longue et qu'il faut un engagement d'un ou plusieurs conseillers pour suivre le dossier.

Avant de se lancer dans une telle procédure le conseil charge la commission agriculture de faire un repérage des terrains concernés.

CDC: TRANSFERT DE CHARGES

Mr le Maire informe le conseil de la demande de la CDC de nommer un représentant de la commune à cette commission communautaire.

Mr Méchain Didier est désigné par un vote à l'unanimité représentant de Courcoury à la commission communautaire sur les transferts de charges

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Mr le Maire informe le conseil que le recensement de la population de la commune se fera entre le 15 janvier et le 14 février 2009 : le conseil décide d'étudier le recrutement d'agents recenseurs en septembre 2008.

Pour faciliter leur travail Mme Jackie Deguil au nom de Mme Vilpasteur Geneviève exprime le souhait de voir effectuer une liste des habitations par rue.

INTERVENTION DE MR QUERE, CONSEILLER GENERAL DU CANTON AUPRES DE LA DID (anciennement DDE)

Mr le Maire informe le conseil que Mr Quéré s'est fait le porte parole des élus de Courcoury sur les problèmes de la RD 128 dans la traversée du Bourg de Courcoury et dans les villages de chez Berne et Fruger. La DID a informé Mr le Maire qu'une convention devrait être signée fin 2008 entre elle et la commune de Courcoury au sujet des travaux à effectuer sur la RD 128.

Le conseil décide de se réunir rapidement pour faire le point sur ses souhaits en ce qui concerne le réaménagement de la RD 128 et les transmettre à la DID.

ENQUETE SUR LES BERGES DES FLEUVES ET RIVIERES

Mr le Maire informe le conseil de la réception d'un questionnaire sur les berges des fleuves et rivières.

Le conseil décide de confier à la commission environnement le soin de répondre à cette enquête avant le 16 juin 2008.

AFFAIRES SCOLAIRES

Mr le Maire informe le conseil que la commission des affaires scolaires a étudié 4 demandes de dérogation pour des enfants résidants sur la commune.

Mr le Maire informe la conseil que la décision est de refuser ces dérogations car il s'agit de respecter la convention signée avec l'école Des Gonds, de conserver une école sur la commune malgré la fragilité des effectifs et que notre école dispose de tous les services pour accueillir les enfants de la commune.

Motion de soutien à Ingrid Betancourt et à son combat en faveur d'un Etat de Droit en Colombie

Compte tenu du combat que mène Ingrid Betancourt en faveur de l'instauration d'une vraie ocratie en Colombie

Soutenant son action en faveur de la justice sociale, de la lutte contre la corruption et pour la défense des plus pauvres

Considérant que son enlèvement le 23 février 2002 est une entrave au débat démocratique en Colombie:

Qu'à travers elle, nous souhaitons créer un élan de solidarité avec 3000 autres personnes enlevées

Considérant que son combat contre les narcotrafiquants est aussi le nôtre ;

COURCOURY Le Conseil Municipal de.....

- de soutenir l'action d'Ingrid Betancourt et de la faire connaître à ses concitovens en v consacrant une information dans le bulletin municipal
- de la faire citoyenne d'Honneur de la Commune en regard du combat difficile qu'elle mène au péril de sa vie et de celle de ses proches en faveur du peuple colombien.
- de porter cette information à la connaissance de
 - M. Nicolas Sarkozy, Président de la République Palais de l'Elysée 55 rue du Faubourg St Honoré 75008 Paris
 - M. François Fillon, premier ministre Matignon 57 rue de Varenne 75 700 Paris
 - Madame Alliot-Marie, Ministre de l'intérieur, de l'Outre Mer et des collectivités territoriales place Boveau 75800 Paris
 - M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, 37 Quai d'Orsay 75351 Paris cedex 07
 - M. Fernando Cepeda Ulloa, Ambassadeur de Colombie en France 22 rue de l'Elysée
 - M. Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée Nationale 126 rue de l'Université 75355 Paris 07
 - M. Christian Poncelet, président du Sénat 15 rue de Vaugirard 75291 Paris cedex 06 M. le Président du parlement européen rue Wiertz 1047 Bruxelles
 - M. le secrétaire général du conseil de l'Union Européenne 175 rue de la loi 1048
 - M. Terry Davis, secrétaire général du conseil de l'Europe Av. Europe 67075
 - Strasbourg cedex - M. José Manuel Durao Barroso, Président de la Commission Européenne rue
 - Archimède 1049 Bruxelles

Afin que, dans leurs responsabilités respectives, ils puissent œu libération d'INGRID BETANCOURT



par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais Maire, Je placerais un magasin à la place du terrain de foot, il contiendrait des robots électroniques lanceurs de balles en mousse, bioniques, transformers.

Il vendrait des trains et des gares en maquette et pour finir des machines à billes.

Robin

Commissions Municipales Fermées et Bilan de leurs travaux

(Commissions accessibles uniquement aux élus)

> Economie-Finances

Président : BIGOT Eric

Vice présidente : BARON-BRUMAUD Kim

Membres: BESSONNET Joseph / HAMON François / MECHAIN Didier / MELLIER Jean-Michel / MERCIER Nadia

Voirie –Travaux des Bâtiments – Urbanisme – Cimetière

Président : BIGOT Eric

Vice président : BESSONNET Joseph

Membres: BARBAUD Françoise / FARGEOT Michelle / HAMON François / MECHAIN Didier / MELLIER Jean-Michel

Parking de l'école : Il a été décidé d'agrandir le parking actuel pour permettre au car de ramassage scolaire de prendre et déposer les enfants non plus sur la départementale, mais sur le futur parking. La demande a été faite au Conseil Général en appuyant sur le fait que ce projet était axé sur la sécurité des enfants. Les représentants du Conseil Général en charge du dossier nous ont donné seulement une réponse affirmative orale, car les circuits des bus scolaires sont en projet de remaniement pour la future rentrée.

Réaménagement de la Route Départementale 128 : Il a été pris contact avec la Direction des Infrastructures du Département pour le réaménagement et la sécurisation de la RD128. Il nous a été répondu que la priorité serait donnée au bourg puis ensuite aux villages de Chez Fruger et Chez Berne. Une convention d'étude relative à la mission sera établie entre le Conseil Général et la Commune de COURCOURY à la fin de l'année 2008. Cette convention définira : la zone d'étude, les objectifs, l'estimation des études avec prise en compte de l'offre du bureau

d'études retenu pour la mission, les modalités de financement de ces études (détermination de la participation de la commune et la prise en charge départementale) et coût prévisionnel de l'opération.

> <u>Personnel</u>

Président : BIGOT Eric

Vice présidente : BARBAUD Françoise

Membres: FARGEOT Michelle / MELLIER Jean-Michel

> Affaires Scolaires et Périscolaires

Président : BIGOT Eric

Vice président : KELLER Jean Marc

Membres: BARBAUD Françoise / BARON-BRUMAUD Kim / MERCIER Nadia / FARGEOT Michelle

L'objectif défini par cette commission est d'améliorer les conditions d'accueil des élèves en partenariat avec les enseignantes, le personnel de la mairie et de la CDC.

Dès la mise en place de la commission la priorité fut donnée à l'accueil périscolaire en mettant en place un goûter, en dégageant un budget pour acheter du matériel permettant à la responsable d'organiser des activités manuelles et d'avoir un roulement de jeux grâce à un abonnement à la ludothèque de Saintes. Une modification des horaires pour mieux répondre aux besoins des familles est à l'étude avec la CDC.

La commission s'est engagée grâce au budget voté par le conseil municipal dans l'achat de matériels souhaités par les enseignantes : lecteur DVD, téléphone duo et onduleur pour protéger le réseau informatique. A la rentrée de septembre l'école disposera de tapis de gymnastique.

Nous vous rappelons qu'une convention relative à la création d'une école maternelle intercommunale existe entre les Gonds et Courcoury. Elle a été signée en avril 2006 et elle fixe le fonctionnement entre les deux Ecoles.

La commission vous invite à suivre le travail des enfants de Courcoury sur leur site :

http://web-ia.ac-poitiers.fr/web17/e.courcoury.

> <u>Evénementielle</u>

Président : BIGOT Eric

Vive président : DEGUIL Jackie

Membres: BESSONNET Joseph / FARGEOT Michelle / GILLARD Liliane / MECHAIN Didier / VILPASTEUR Geneviève

La commission a organisé la cérémonie du 8 Mai 2008 et prépare celle du 14 Juillet 2008

Commissions Municipales OUVERTES et Bilan de leurs travaux

(Commissions accessibles aux élus et à la population, Participation soumise à une inscription à la mairie)

> Affaires Agricoles

Président : BIGOT Eric

Vice président : MECHAIN Didier

Membres: BESSONNET Joseph / MERCIER Nadia

Communication – Journal Communal

Président : BIGOT Eric

Vice présidents : VILPASTEUR Geneviève et BOUTINON Michel

Membres: BARON-BRUMAUD Kim / BOISSINOT Alain / DEGUIL Jackie / GILLARD Liliane / HARDY Joëlle / ISOARD Jean-

Claude / KELLER Jean-Marc / MELLIER Jean-Michel / LECRON Guy / RUI Jacqueline

Vous avez le résultat du travail de cette commission sous vos yeux !!!

Patrimoine – Environnement – Tourisme – Cadre de Vie

Président : BIGOT Eric

Vice présidentes : FARGEOT Michelle et GILLARD Liliane

Membres: BIGOT Robert / BOISSINOT Alain / BOUTINON Michel / DEGUIL Jackie / / KELLER Jean-Marc / TROCHUT

Mickael / VILPASTEUR Geneviève

- Inscription de la commune au concours des villages fleuris.
- Etude d'un plan de fleurissement de divers points de la commune.
- Achat des fleurs pour les candélabres, les timbres et parterres.
- Repérage lors d'un tour complet de la commune des différents problèmes à régler : poteaux à réparer, panneaux d'affichage à changer de place, choses à repeindre, matériel à remettre en route, plantes à déplacer ...
- Désir de répertorier les divers panneaux d'entrées de villages, puis d'en créer pour indiquer les aires de pique-nique.
 - A été émis le désir de mettre en valeur l'église et son contour.
 - Repérage des divers puits de la commune et vérification de leur état.
 - Proposition d'installation de plus de bancs à divers endroits de la commune.
- Etude de la plantation de haies à différents endroits : Maison de la Seugne, pour cacher des transformateurs...

Merci à Viviane AUDAIRE pour son soutien « technique » au fleurissement de la commune.

Vie Associative et Culturelle

Président : BIGOT Eric

Vice présidente : GILLARD Liliane

Membres: BARON-BRUMAUD Kim / BOUTINON Michel /KELLER Jean-Marc / NEE Thierry / VILPASTEUR Geneviève

Bilan de la première réunion : Un rencontre a eu lieu avec les associations de la commune pour établir leurs besoins.

> Site Internet

Président : BIGOT Eric

Vice président : BOISSINOT Alain

Membres: BARON-BRUMAUD Kim / BESSONNET Joseph / FARGEOT Michelle / HAMON François / NEE Thierry

Bilan de la première réunion :

Engagement d'une étude sur les coûts des télécommunications de la commune (Internet et téléphone).

Etablissement de devis pour l'installation d'une borne Wi-Fi autour de la Mairie.

Point sur l'état actuel du site internet et définition de ce qu'il serait souhaitable de modifier et d'ajouter au site.

Sécurité – Prévention des Risques – Catastrophes Naturelles

Président : BIGOT Eric

Vice président : MELLIER Jean-Michel

Membres: BOISSINOT Alain / BOUTINON Michel / DUHARD Pierre / KELLER Jean-Marc / MERCIER Nadia / VILPASTEUR

Geneviève

« Si j'étais Maire ? »

par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais maire, je mettrais un petit potager, et puis j'entretiendrais des chevaux avec plusieurs poules.

Si j'étais maire, je ne mettrais pas d'école le samedi matin mais le mercredi matin pour que le samedi matin on puisse se reposer.

Lucie

Infos pratiques

• Recensement militaire

Pour les jeunes, filles et garçons, le recensement se fait à la Mairie du domicile dans le mois d'anniversaire des 16 ans.

L'attestation délivrée est obligatoire pour se présenter aux divers examens jalonnant la vie scolaire, mais aussi pour le permis de conduire.

Informations administratives

Brûlage des déchets verts

Les « déchets verts » (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies et arbustes, résidus d'élagages...) sont assimilés à des déchets ménagers selon le décret n°2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.

Or, l'article 84 du règlement sanitaire départemental type, qui constitue la base des règlements sanitaires départementaux adoptés par les préfets, dispose que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit.

Certains règlements sanitaires départementaux interdisent ainsi le brûlage de végétaux mais accordent des autorisations, sous certaines conditions déterminées (nature des déchets, période de l'année, conditions d'exécution...) en fonction des pratiques locales.

Extrait du Journal Officiel du 25.09.2007, p5829, questions n°147

Nuisances sonores : arrêté municipal du 16 Juillet 2003

RAPPEL:

Cet arrêté fixe, entre autre, les horaires où vous pouvez utiliser des outils bruyants :

... « Article 1 – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique ... etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H00 à 20H00
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00 » ...

Extrait de l'Arrêté Municipal du 16 Juillet 2003

Nouveaux arrivants:

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales en se présentant à la Mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone, Ouittance de loyer).

Les nouveaux habitants arrivés à COURCOURY et les personnes qui ont changé de domicile **DOIVENT** se réinscrire sur la liste électorale.

Si vous avez eu 18ans en 2008, contactez la Mairie pour vérifier si vous êtes bien inscrit.

En cas d'indisponibilité ou de difficultés à vous déplacer personnellement, une tierce personne munie d'une procuration sur papier libre peut accomplir cette démarche à votre place en présentant votre carte d'identité et votre justificatif de domicile.

• Attention, l'été est là...



La canicule de 2003 reste dans nos mémoires et elle a eu de graves conséquences sanitaires. Affaiblies sur le plan physique, les personnes âgées et isolées doivent bénéficier du soutien et de l'attention de leur environnement par une solidarité de proximité. Le ministère préconise ces recommandations en cas de canicule :

- Se réhydrater en augmentant sa consommation de liquides ainsi que d'aliments riches en eau (2 litres d'eau par jour + melon, fraises, pastèques, ...)
- Maintenir la température corporelle et un minimum d'activité physique (humidifier le corps, ne pas sortir aux heures chaudes, vêtements légers,...)
- ➤ Repérer les signes d'alerte de la déshydratation : très grande fatigue, confusion, comportement incohérent, chutes, ...
- En cas de doutes n'hésitez pas à consulter votre médecin!

A la fin de ce journal, vous trouverez un document pour vous inscrire dans le registre qui permettra de vous joindre en cas de mise en place d'un plan d'alerte.

Si vous êtes concernés n'hésitez pas à découper la page en fin du bulletin communal et à la renvoyer ou la déposer à la Mairie.

N'hésitez pas à en parler autour de vous!

• Le tri sélectif



RAPPEL: ENLEVEMENT GRATUIT DES ENCOMBRANTS (= Objets ne pouvant pas rentrer dans un coffre de voiture) EN TELEPHONANT AU 05 46 98 07 19

• Votre Boite aux lettres

Suite à de nombreuses remarques de livreurs à domicile et des services postaux, nous vous invitons à bien identifier vos boites aux lettres en y apposant vos nom et numéros.

• Notre Patrimoine

NOTRE CLIN D'CEIL HISTORIQUE

1968 à Courcoury à travers le registre du conseil municipal

La composition du conseil municipal de Courcoury en 1968 (élu en 1965)

Maire: Lucien Thenaud

Membres du conseil:

Bascle Raoul - Rateau Rémy - Auboin Maurice - Beau Franck - Vilpasteur Roger Reutin René - Drouillard Michel - Boissinot Rémi - Robert Pierre - Renou Léonce - Tachon Jacques - Labadie Henriette

Nous pouvons constater que la plupart des ces familles sont encore présentes en 2008 sur notre commune.

Alors qu'à l'échelle nationale, la France était confrontée « aux évènements de mai 1968 » quelles furent les préoccupations du conseil municipal de notre commune ?

En mai 1968 le conseil se réunit deux fois ce qui est exceptionnel car la fréquence de l'époque était d'un tous les deux mois et montre certainement l'urgence des problèmes posés.

La séance du 2 mai 1968 fut uniquement consacrée à autoriser le maire à contracter un emprunt de 316 000 FR pour la mise en état des chemins.

La séance du 14 mai 1968 fut consacrée à voter la réfection du préau de l'école pour une somme de 9091 FR et des classes pour une somme de 17 901 FR

Les préoccupations du conseil municipal semblent très éloignées de celles de la capitale mais peut être pas tant que cela car en septembre le conseil vote une augmentation des salaires pour les employés communaux correspondant à celle prévue par les accords de Grenelle signés le 27 mai 1968 entre patronat et syndicats.

Traitement annuel de la secrétaire de mairie : de 3600 à 3960 FR

Traitement annuel de la cantinière : de 2640 à 3000 FR

Traitement annule de la balayeuse des classes : de 1080 à 1200 FR

Traitement annuel de la gérante de cabine téléphonique : de 2520 à 2760 FR

Traitement annuel du garde champêtre : de 1320 à 1440 FR

Salaire horaire de la femme de service chargée d'aider la cantinière : de 2,20 à 3 FR ce qui correspond à l'augmentation du SMIG horaire

LE COURCOURY D'AUTREFOIS



Cet été, allez à la plage pour le prix d'une entrée à la piscine!

2,30 euros par personne au lieu de 13 euros environ : c'est le prix maximum que vous coûtera l'allerretour Saintes-Royan si.12. vous décidez de partir à la mer entre le 1er juillet et le 30 août grâce à l'opération lancée par la Communauté de Communes du Pays Santon et le Conseil Régional.

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de Communes du Pays Santon propose tout l'été des billets de train à prix imbattables pour vous permettre de profiter de la côte de beauté tout en ménageant votre portefeuille. Initiée pour la première fois en 2007, l'opération a bénéficié cette année encore de la collaboration du Conseil Régional, chargé de la gestion du réseau TER en Poitou-Charentes.

Chaque semaine, 700 billets sont vendus au guichet de la piscine Louis Starzinsky, place Pierre Mendès France à Saintes Le coût d'un billet en période normal est de 13 euros environ. En Juillet et en août, cette dépense tombera donc à 2,30 euros pour les adultes et à 1,70 euros pour les moins de 18 ans. Le billet est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.

L'offre est réservée aux résidents de la Communauté de Communes. C'est pourquoi les demandeurs devront présenter un justificatif de domicile avant l'achat. Les billets devront par ailleurs être utilisés le jour même. Les personnes intéressées peuvent retirer leurs billets au guichet de la piscine du lundi au dimanche à partir de 9h.

Pour tout renseignement complémentaire : Communauté de Communes du Pays Santon : 05 46 93 41 50 ou www.cc-pays-santon.fr



LA VIE AU QUOTIDIEN

État civil

> Mariages :

Mariage Béatrice REMON et Richard RODY le 10 mai 2008





Mariage Céline ROUARD et Stéphane BUSSEREAU le 10 mai 2008

Baptême républicain :

Mathilde TROCHUT le 7 juin 2008



➤ <u>Ils nous ont quittés (depuis le 1^{er} Février 2008)</u>:



Sincères condoléances aux familles.

Journal de l'Ecole

Accueil périscolaire de Courcoury : les Renardeaux

Comme elle en avait pris l'engagement lors de la campagne électorale, la nouvelle équipe municipale a mis en place depuis le 28 avril 2008 un goûter pour les enfants qui restent à l'école après 16h45.

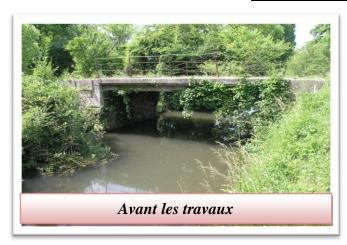
Grâce à Sabrina LUSSEAUD, employée de la C.D.C. détachée dans notre école, ce goûter dit à « l'ancienne » rencontre un vif succès auprès des enfants de notre commune.





Distribution du Goûter aux enfants

Le Pont de la Fossade





Les travaux ont été effectués en partenariat avec la commune de Saint-Sever-de-Saintonge avec le soutien financier du Conseil Général.

Coût BTPS (Entreprise effectuant les travaux) = 26 600 € (13 300 € pour Courcoury et idem pour St Sever)

Sur les 13 300 € de Courcoury, le montant de la subvention du Conseil général est d'environ 8 300€.

Rappel: ce pont est limité à 3,5t



Un Courcourois à l'honneur

M. Jacky ROBERT a été élevé au grade d'officier de l'ordre National du Mérite.

La remise officielle de cette promotion a eu lieu à SAINTES à l'occasion de la cérémonie du 8 Mai 2008 par le Colonel BOISJOT, Commandant la Base Aérienne de Paban.



Cérémonies du 8 Mai 2008

Quelques photos de la cérémonie du 8 mai 2008 organisée par la commission événementielle.







PAROISSE

MESSES DOMINICALES

A 18 H30 : COURCOURY les 2èmes Samedis du mois

A 18 H30 : CHANIERS tous les samedis

Pour les paroisses de Saintes et environs, vous pouvez consulter les horaires à la porte de l'Eglise ou le magazine « Passerelles »

AGENDA

* Dimanche 13 Juillet

10 H 30 à la CATHEDRALE ST PIERRE : Messe des Nations avec le FESTIVAL DE LA PAIX

Vendredi 15 Août SOLENNITE de l'ASSOMPTION

10 H 30	Cathédrale ST PIERRE
10 H 30	Abbaye aux Dames
11 H 00	St EUTROPE

❖ Dimanche 27 juillet

20 H 30 à la CATHEDRALE ST PIERRE Les jeunes du Camp Missionnaire Franciscain présenteront la vie de SAINT FRANCOIS D'ASSISE

ENTREE LIBRE

* Mercredi 20 AOUT:

Pèlerinage à l'ILE MADAME

MAGAZINE PASSERELLES

Magazine trimestriel d'informations inter-paroissiales. Le n° 17 est paru : **Prix** : 2 € Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à vous abonner en vous le procurant à la sortie de la messe ou auprès des personnes ci-dessous :

Mmes MEUNIER 05 46 92 64 37

BERTRAND 05 46 93 19 77

SEUGNET 05 46 91 15 97

BUREAU 05 46 91 13 21

INSCRIPTIONS OU REINSCRIPTIONS AU CATECHISME

Votre enfant a 7 ans ou 8 ans, pensez à l'inscrire au catéchisme :

LUNDI 2 SEPTEMBRE et MARDI 3 SEPTEMBRE de 16H00 à 19H00

MERCREDI 3 SEPTEMBRE et SAMEDI 6 SEPTEMBRE de 9H30 à 11H30

Presbytère ST VIVIEN ou Chapelle STE EUSTELLE (Rue de Chermignac)

SERVICE EVANGELIQUE DES MALADES

Une équipe visite chez elles les personnes malades, âgées, seules,... C'est une visite fraternelle dans la discrétion et le respect.

Si vous connaissez des personnes qui souhaitent une visite, vous pouvez contacter Sœur Anne Marie O5 46 92 65 48

A la Découverte des Villages et des Eglises et du Terroir du PAYS de SAINTONGE ROMANE

- VISITE DU SOIR : MARDI 29 JUILLET A 21 H A L'EGLISE DE COURCOURY
- VENDREDI 5 SEPTEMBRE : COURCOURY ET CHANIERS

 RENDEZ-VOUS à 14 H30 devant l'Eglise de COURCOURY

INFORMATION

Le numéro de téléphone de l'Aumônerie de l'Hôpital a changé : 05 46 95 14 35

CONTACT des PRETRES

Les personnes qui souhaitent rencontrer un Prêtre pour visite des malades, baptêmes, mariages, catéchèse, accompagnement spirituel, peuvent contacter le :

Père Christophe de la CHANONIE Presbytère St Eutrope 56, rue St Eutrope 17100 SAINTES

Tél: 05 46 74 34 58

« Si j'étais Maire? »

Par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais maire, je construirais une épicerie, je ferais construire un terrain de foot et je ferais un centre de loisir pour les enfants.

Je mettrais en place un carnaval, pour donner plus de vie à ce village. Je placerais un hôtel et un super restaurant.

Selma

VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

Annuaire des associations

PIBOLE SAINTONGEAISE

Président: Claude BOISSINOT 05 46 93 30 44

PARENT D'ELEVES

Président: Jil MORAIS 05 46 90 07 97

COMITE DE JUMELAGE

Président: Jean-Yves HANNIER 06 88 10 88 48

CALAS

Présidente: Christelle GOIZIN 05 46 97 84 47

CORCOSSE AMITIE

Présidente: Colette BABIN 05 46 91 04 56

ACCA

Président: Jean-Claude ISOARD 05 46 90 65 74

SOCIETE DES FETES

Président: Francis ROULLIN 05 46 92 23 16

COURCOUROISE DE SONOTISATION ET D'ECLAIRAGE

Président: David JOUSSELIN 06 27 14 34 75

CORCOSSE JEUNESSE

Président: Adelaïde TARIN

COUR'OIE

Président: Roland BAILLY 05 46 74 95 36

COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : 05 46 91 96 25

06 84 54 29 93

Articles des associations

JOURNAL COMMUNAL

«CORCOSSE AMITIE» - activités du 1er semestre 2008

Le programme des activités du 1er semestre a été réalisé.

07 février	après-midi crèpes
06 mars	après-midi merveilles
17 avril	journée détente de 10 h à 18 h avec repas gratuit
27 avril	repas à l'amaryllis
12 juin	fête de l'Amitié à Cabariot sous couvert de la Fédération des
	Ainés Ruraux
18 juin	randonnée, jeux de boules et repas à Biron sous couvert de
	l'Inter-Club Pons
08 juillet	randonnée sur la commune et pique nique organisés par le club
	avec la participation des «Aînés gontais»
20 juillet	Spectacle «Le Carrousel» de Saumur
Août	mise en sommeil du club

Vous souhaitez assister au spectacle à Saumur, il reste des places. Le coût de la journée, déplacement en car, repas de midi et spectacle 72 €. Tel. 05 46 91 04 56

Notre journée détente du 17 avril a rencontré un franc succès. Les bénévoles qui ont contribué à la préparation de cette journée ont été récompensés de leurs efforts mais regrettent que la plupart des participants ne se retrouvent pas aussi les après-midi de rencontres. A ce sujet, nous rappelons que ces rencontres ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois de 14 h à 17h30 voire 18 h. Les jeux de belote, scrabble, triominos, pétanque ou autres y sont pratiqués et deux goûters sont servis avec boisons froides et chaudes.

Messieurs et Mesdames les Retraités, nouveaux et anciens habitants de notre commune ou de l'extérieur, vous êtes invités à vous joindre à nous pour connaître la vie du Club. Parlez-en également à vos amis.

« CORCOSSE AMITIE » souhaite à tous et à toutes un bel été et des vacances ensoleillées.



Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage

Vie de l'association :

- ⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage participe activement, comme chaque année depuis sa création, à l'organisation de la 15^{ème} Fête de l'Oie des 14 et 15 août prochain. Comme lors des précédentes éditions, nous allons assurer la sonorisation de la journée de foire ainsi que la sonorisation et l'éclairage des deux soirées sur la place de l'église.
- ⇒ Notre Président, nouvellement élu conseiller municipal de Courcoury, n'a pas souhaité renouveler son mandat à la tête de notre association. La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage a donc changé son bureau lors de sa dernière Assemblée Générale du 19 Avril 2008 et il se compose de la façon suivante :

Président: JOUSSELIN David

Vice-président : BOISSINOT Alain **Trésorière :** NORMAND Françoise

Secrétaire : PORTIER Fabien

 \Rightarrow Notre site Internet est toujours disponible pour tout renseignement, $\underline{w \, w \, w \, c \, s \, e \, 17 \, .f \, r \, .s \, t}$

A bientôt!

Article rédigé par Fabien PORTIER et Alain BOISSINOT

« Si j'étais Maire ? »

par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais maire je construirais des maisons, une épicerie, une salle de jeux. Il n'y aurait pas de devoir et pas d'école le samedi matin.

Alexandre

Actualités du Comité de Jumelage

> 31 Mars 2008:

Le 31 Mars 2008 le Comité de jumelage a reçu une vingtaine d'enfant du Collège de Mealhada

Sur le chemin du retour vers le Portugal, ils se sont arrêtés dîner chez nous.

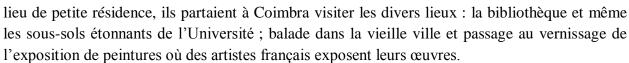


> Parlons du Voyage au Portugal :

Le Comité de Jumelage Courcoury-Pampilhosa a réalisé un voyage au Portugal du 02 au 11 Mai 2008.

Nos voyageurs arrivent, le 11 mai comme prévu, des souvenirs plein la tête et heureux des retrouvailles avec nos amis de Pampilhosa. Les quelques voyageurs n'ayant jamais été au Portugal, en reviennent enchantés et désireux d'y repartir!

Le périple était intéréssant : de Pampilhosa,



Puis se fût le Palace Hotel de Bussaco avec son château style manuelin très ouvragé, son jardin et ses superbes fougères et, bien entendu, le « pique-nique » prévu au programme : Repas au restaurant 5 étoiles du château !



Ensuite c'était le depart pour Porto : la vieille ville, la visite d'une cave et les quais du Douro avec ses bateaux traditionnels servant au transport des barriques de Porto. Direction la gare pour prendre le train touristique remontant le cours du fleuve, puis redescente et dîner à bord d'un bateau voguant sur le cours d'eau aux impressionnantes écluses !!!



Par le chemin des écoliers, visite d'Alcobaça, Batalha, Fatima...

Vers Lisbonne la belle, visite de la tour de Belem et des musées dont celui des carrosses.

Ce fût ensuite, ce bel après-midi passé dans la villa du D^R Branquinho à Murtinhera en bordure de l'océan où l'hôte est toujours chaleureux avec ses invités.

Retour du côté de Pampilhosa pour déguster un bon repas préparé par les charmantes cuisinières puis un concert avec l'orchestre à cordes « Allegro » qui est venu à Courcoury il y a quelques années maintenant à l'occasion de la fête de l'oie.

Dernière étape, Chelo et Penacova, charmants villages perchés dans la montagne, fleuris d'orangers et citroniers. Là dîner et folkore par le groupe de Chelo et c'est déjà le depart pour la France...



A l'arrivée à Courcoury, un petit repas froid a été préparé par les membres du comité qui n'ont pas pû profiter de ce voyage. Et là, que de plaisir à les entendre parler de toutes les choses qu'ils ont vues, de la gentillesse des Portugais et du desir de retourner goûter ces plaisirs :

A QUAND LE PROCHAIN VOYAGE...

Message de fin :

Vous qui aimez les contacts, les échanges, connaître d'autre pays avec leurs façons de vivre différentes et, avant tout, l'amitié entre peuples, venez nous rejoindre en entrant au comité de jumelage!

À Bientôt,

Chantal & Alain BOISSINOT

« Si j'étais Maire ? »

par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si je deviens maire, j'installerai un magasin de jouets legos, playmobil, extractor à volonté.

J'organiserai des excursions dans la forêt sud. Et pour l'école je donnerai de l'argent pour la rénover.

Je ferai aménager un parc pour quads. J'aménagerai un terrain de foot et un autre de rugby.

Edgar

LE P'TIT ECHO DE *LA PIBOLE

* Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN — fédération nationale) Siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants sans distinction d'âge

Objet : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIXe siècle par le parler (théâtre), la musique, le chant et la danse

L'hiver et le printemps en douceur

L'Assemblée générale annuelle

Sans tomber dans la léthargie, la Pibole a suivi un rythme régulier d'entraînements et de réunions de préparation durant la saison hivernale.

L'assemblée générale s'est tenue fin novembre et le bilan de l'année 2007 laisse apparaître un nombre sensiblement constant de représentations (une 15aine dont 2 nationales et 1 européenne).

Le bureau a simplement constaté une évolution des demandes d'animation en semaine plutôt que les week-ends comme cela se faisait systématiquement auparavant



Néanmoins, le bilan moral tiré de l'exercice écoulé reste positif et ce, bien qu'il soit toujours difficile de maintenir une assiduité régulière aux répétitions et représentations pour l'ensemble des membres actifs dont le nombre tourne pourtant autour d'une cinquantaine (hors membres bienfaiteurs et d'honneur).

La motivation passe pour la plupart par un déplacement national ou européen et est évoquée l'invitation reçue pour aller en Autriche voire les possibilités d'échanges par la Fédération.

Néanmoins le coût des transports devient aujourd'hui difficile à prendre en charge par l'association et ce, dans la mesure où la volonté du groupe reste de faire participer le plus grand nombre sans discrimination pécuniaire.

Après avoir évoqué d'autres sujets terre à terre, l'assemblée s'est clôturée sur une discussion d'importance... le menu principal du repas de Noël!

Le Noël des petits et des grands

Tous se sont réunis à la salle des Fêtes de COURCOURY le 15 décembre et les plus motivés se sont déguisés sur le thème choisi : la Féérie de Noël.



Outre les petites mères Noël, on a pu admirer de beaux sapins de Noël sur pattes, un rêne dételé du traîneau du Père Noël voire des Rois Mages à la poursuite de leur étoile.



Autour d'un tajine de poulet et des plats préparés par chacun, tout le monde s'est en tout cas retrouvé pour manger, chanter, danser et... attendre les cadeaux du Père Noël pour les plus jeunes!



Et il est bien venu ce sacré barbu et ce, sans que personne ne s'en aperçoive.

Il a juste laissé les cadeaux, comme il se doit dans la cheminée ; encore heureux que la salle des fêtes en ait une!

Le reprise dès janvier

Les premières représentations

Les réjouissances de Noël passées, les activités ont repris gentiment en commençant par les animations dans les Maisons de retraite de FONTCOUVERTE à SAINTES puis les premiers vacanciers des Centres de vacances voire les animations de plein air avec la Fête de la Nature à SAINT CIERS SUR GIRONDE.

De l'émotion...

Néanmoins d'autres évènements plus tristes ceux là, nous ont amenés à nous retrouver en ce début d'année pour accompagner Roland d'une part, l'un de nos danseurs et Mamy Lardy, d'autre part ancienne violoniste et doyenne presque centenaire qui nous ont quittés en cette fin d'hiver.

Et puis est venu « le mois de mai où les fleurs volent au vent » dit la chanson, et avec elles, Suzanne est partie.



Nout' Brazine de Keurcoury s'en est allée anvec son violon, son patois et sa jholie voix de sopran': « sais-tu qu'tu nous fous l'thiu dans la palisse en nous thittant d'meime! Mais vour que tu seyes, sache qu'on songera beune à toué en fazant « La pêche des mouc' » (thielle chanson que t'aimis si beune à jhouer peur défiler). Bon voéyaghe ma boune et n'aies crainte, on n'va point oubyer nout' teurjou' président Roger! »

En tout cas, c'est avec encore plus de ferveur que grands et petits ont dernièrement repris le costume pour que perdure cet amour des traditions que tous nos grands absents nous ont légué, chacun à leur manière.

Et des sourires aussi

La Pibole vit au même rythme que toute famille qui se respecte.

C'est donc tout naturellement qu'elle a par ailleurs eu le plaisir d'accueillir de nouveaux petits venus avec Tom né le 3 mars dernier, fils de Delphine et Julien, petit frère de Lucy puis avec Mélodie le 26 mars suivant, fille de Paméla et petite sœur de Leelou.

Inutile de préciser que ces bouts de chou participent déjà activement aux activités du groupe car l'immersion se fait dès le plus jeune âge.

En tout cas pas besoin de mobile mécanisé ou de chansonnette enregistrée, le violon, l'accordéon et le mouvement des danseurs favorisent aussi l'endormissement de « thiellés p'tits drôles », bienvenue à la relève!

C'est dans cet esprit que l'équipe se prépare à aller jouer, danser et chanter la Saintonge pour les curistes ou touristes de tous horizons, les gens du pays sans oublier les « baignassoux » écarlates du bord de mer.

C'est presque l'été, la Pibole vous souhaite de bien en profiter!

Infos pratiques :

Tél: 05 46 93 30 44 (Président Mr C. BOISSINOT)
Tél.: 05 46 91 04 74 (Directrice Mlle C. BOISSINOT)
E-mail (pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous):
claude.boissinot@tiscali.fr, claire.boissinot@free.fr,
jean-louis.mechain@wanadoo.fr.

Cotisation annuelle: 6.00 €

Entraînements : salle René Guillot à COURCOURY le vendredi

ou samedi soir à partir de 20 h 30 *(se renseigner)* **Qualités requises** : bonne humeur et esprit d'équipe

Notre site: http://www.lapibole.fr.st







LA CALAS

Courcoury Associations Loisirs
Courcoury Associations Loisirs
Accueil Sports



Vie de l'association :

Le bilan est à nouveau très positif cette saison avec 35 adhérentes, plus quelques adhésions faites directement à l'Elan Saintais. Le chiffre est comparable à 2007.

Toujours le même succès auprès des séances de gymnastique avec Corinne, professeur de l'Elan Saintais qui se déroulent le mercredi de 19 à 20h.

Un noyau dur de 20 et 25 adhérentes vient régulièrement. La joie de vivre est toujours présente car ce moment sportif est aussi une détente pour beaucoup.

L'activité « step » séduit avec un rythme d'une fois par mois, le premier mercredi du mois. (Un planning sera affiché en Septembre)

Les marches ont repris avec l'arrivée intermittente du « beau temps ».

La randonnée du 1^{er} juin s'est faîte sous la pluie et nous tenons à remercier les inconditionnels de la randonnée pédestre qui n'ont pas hésité à sortir les ponchos, chapeau et ...parapluie!!

Projets 2008-2009

D'autres randonnées sont à l'étude avec l'organisation d'une randonnée nocturne qui semble séduire de plus en plus d'adeptes.

Le projet de mettre en place une activité dédiée aux enfants, ludique, pédagogique et culturelle à partir de Septembre est toujours d'actualité. Les parents ont répondu massivement au sondage qui a été distribué à l'école.

Les avis de tous sont pris en compte ainsi que la disponibilité des intervenants.

La CALAS vous souhaite un bon été et vous donne rendez-vous le mercredi 3 Septembre 19h - 20h salle des fêtes

Pour toutes informations complémentaires : 05-46-97-84-47

Les Infos de la Cour'Oie

14 Juillet 2008 : Journée « Fête » du Sport en Famille

A 11H30 : Cérémonie Officielle au Monument aux Morts de la Commune (dans le cimetière)

12H30: Apéritif offert par la Municipalité

APPORTEZ VOTRE PIQUE-NIQUE OU ACHETEZ SUR PLACE !!!

14H00 : Départ du Rallye-Découverte de la commune en Vélo (voir bulletin à découper ci-dessous) **Inscription Gratuite Obligatoire avant le 07 Juillet 2008**

14H30 : Départ Rallye-Découverte du Bourg et de ces alentours à pied (voir bulletin à découper ci-dessous) **Inscription Gratuite Obligatoire avant le 07 Juillet 2008**

Tout l'après-midi, jeux de cartes, jeux de société, Pétanque, etc...

17H00 : Remise des Prix du Rallye-Découverte

A partir de 17H30 : Match de Football

A partir de 19H30, **Dîner champêtre à 7,50 €**, sur réservation (voir bulletin à découper ci-dessous)

Menu: Melon

Viande à Griller soi-même

Chips **Fromage** Dessert

Après le repas, Soirée Dansante

RALLYE-DECOUVERTE
BULLETIN D'INSCRIPTION

Prénom:

Nom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Tél:

RALLYE CYCLISTE

RALLYE PEDESTRE (Entourez votre choix)

Signature:

Merci de retourner ce coupon à la Mairie avant le 07 Juillet 2008

REPAS DU SOIR 14 JUILLET 2008

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Tél:

Nombre de Repas : X 7,50 €,

soit au total :€

Merci de retourner ce coupon accompagné de votre règlement (à l'ordre de la Cour'Oie) à la Mairie avant le 11 Juillet 2008

COURCOURY

15^{ème} FÊTE de L'OIE

14 Août 2008

A partir de 19H Repas

21H Soirée Spectacle: Country + 1 Autre

animation surprise

Repas et spectacle : 8 & - Spectacle : 3 &

15 Août 2008

A partir de 10H

Foire Artisanale et Gastronomique

Vide-grenier / Restauration sur place

Expositions, Animations Diverses

19H Repas

21H Groupe Folklorique suivi de Musique Celtique avec "Les Crogs"

Repas et spectacle : 16 & - Spectacle : 7 &

Renseignements: 05 46 93 30 44



La coordination départementale du Téléthon installée depuis un an à la « Maison de la Seugne » a intensifié son action pour développer le Téléthon sur le département.

Les 7 et 8 décembre 2007, à Courcoury aussi, différentes et nouvelles manifestations très réussies ont aussi vu le jour.

Grâce à l'argent récolté par le Téléthon, l'AFM « l'Association Française contre les Myopathies » lutte pour guérir les maladies neuromusculaires et les maladies rares et réduire le handicap qu'elles provoquent.

Quel est le rôle de la coordination ?

- Promouvoir le Téléthon dans le département : en rencontrant les représentants des collectivités locales, des écoles, associations, entreprises, partenaires...
- Epauler les organisateurs dans leur démarche, en leur fournissant toute l'aide logistique documents, matériel et conseils, dont ils peuvent avoir besoin.
- Développer la collecte par le biais des manifestations, du 3637...
- Assurer la remontée des fonds après le Téléthon
- Et aussi relayer auprès des bénévoles les informations de l'AFM concernant les avancées de la recherche médicale.

En 2007, 200 communes de notre département ont participé au Téléthon

La collecte du Téléthon 2007 en détails sur le plan national :

102.3 millions d'euros répartis de la manière suivante :

■ **Téléphone et Internet** 55,6 millions d'Euros, pour plus d'1 million de donateurs,

■ Animations sur le terrain 40,5 millions d'Euros,

2 000 animations partout en France et Outre-mer.

■ Partenaires 6,2 millions d'Euros, 80 partenaires et fédérations nationales

En Charente Maritime, le Téléthon 2007 a recueilli : 802 478 €

Dons effectués par téléphone, minitel, Internet : 504 766 €

Dons effectués sur les manifestations : 297 712 €

Partenariat : nombreux dons en nature et prêt de matériel

<u> A quoi sert l'argent du Téléthon ?</u>

16 % des fonds récoltés servent à l'organisation du Téléthon et au fonctionnement de l'AFM 84% servent à la recherche et à l'aide aux familles

Aujourd'hui, l'AFM contribue financièrement à **40 essais cliniques en cours ou en préparation**Au total, ce sont près de 30 maladies concernées par ces essais :

Maladies neuromusculaires - maladies neurologiques ou neurodégénératives

Maladies du sang - déficits immunitaires - maladie de la peau

Maladie de la vision - maladie du vieillissement - infarctus du myocarde

Ces essais sont répartis entre :

- la thérapie génique (45%) pour corriger la mutation génétique et produire la protéine manquante ou déficiente
- la thérapie cellulaire pour régénérer les tissus malades (15%)
- la pharmacologie classique (40%) avec des molécules déjà utilisées pour d'autres maladies mais susceptibles d'apporter un bénéfice pour les maladies neuromusculaires, ou des molécules nouvelles susceptibles de s'attaquer à la cause directement ou aux conséquences de l'atteinte génétique.

Le prochain Téléthon se déroulera les 5 et 6 décembre 2008

Nous comptons sur vous

Pour tout renseignement:

Coordination Téléthon de Charente-Maritime

Maison de la Seugne - Place du 19 mars 1962 - 17100 Courcoury

Tél: 05 46 91 96 25 ou 06 84 54 29 93

Mail: telethon17@wanadoo.fr



Remise des fonds collectés sur Courcoury le 15 Décembre à la maison de la Seugne

<u>Les Résultats sur la Commune</u> de Courcoury

Nous remercions les Courcourois et toutes les associations qui ont participé au Téléthon 2007.

Le montant reversé à l'AFM s'élève à 712,64 € (dont 200 € offert part le club de peinture de la commune des Gonds).

Nous espérons votre participation encore plus généreuse pour l'édition 2008 qui sera organisée en collaboration avec la Cour'Oie.

« Si j'étais Maire ? »

par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais Maire, je construirais une piscine.

Je donnerais plein d'argent à ceux qui n'en ont pas.

Je mettrais un grand centre commercial à l'entrée de la ville.

Je mettrais les animaux qui sont dans la rue dans un chenil.

J'organiserais une fête dans le village.

J'agrandirais l'école.

Je ferais construire une piste de danse.

Je construirais un abri pour les sans- abris.

Et j'inventerais une nouvelle mode.

Cloé

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAPPMA DES PECHEURS D'ANGUILLES DE LA SEUGNE DU 25 JANVIER 2008 A ST-LEGER

Le Président Monsieur René DROUAUD ouvre la séance à 15 heures. Il remercie de leur présence Monsieur Daniel LAURENT – Conseiller Général et Maire de Pons -, Monsieur Michel GENOT – Maire de St-LEGER, Monsieur Jacques FOUCHIER – Président de la Fédération de Pêche, les représentants des communes limitrophes ainsi que la soixantaine de pêcheurs

Il demande une minute de silence en souvenir des défunts.

Après le départ de Monsieur Paul BURAUD (ancien président de notre AAPPMA) qui a démissionné pour des raisons de santé, Monsieur DROUAUD annonce qu'il a décidé de guitter ses fonctions de président.

ACTIVITES 2007:



Lâcher de poissons sur deux secteurs

- 1. En aval de Pons : 100 kilos de truites fario 225 kilos de truites arc en ciel 160 kilos de perches 100 kilos de tanches et 75 kilos de carpes
- 2. En amont de Pons : 30 kilos de black-bass à Fléac, 97 kilos de perches, 90 kilos de tanches et 100 kilos de carpes seront lâchées le 9 février 2008. Ce lâcher sera réalisé et financé par Jonzac avec des subventions de « Pôle Excellence Nature » obtenues à l'époque de l'Anguille de Pons. Le solde des subventions permettra de réaliser deux emplacements handicapés à Fléac et à Roland Diet.



Participation avec la Fédération à la réalisation de deux parcours de pêche à Colombiers et à Château-Renaud.



Nettoyage du terrain Roland Diet. Après la démolition de la cabane et le débardage du bois, 46 peupliers ont été plantés. Il est regrettable de noter que 9 d'entre eux aient déjà été cassés.



En 2007, 40 enfants ont participé au concours de pêche. 218 personnes au déjeuner, 150 au dîner. Cette journée a encore été une réussite. Merci à tous les bénévoles.



Le concours de pêche 2008 est prévu le 29 juin.

Toujours autant de dégradations à Château-Renaud. Une clôture réalisée par un artisan a coûté 1.200 euros. 2 tables ont été mises à notre Siège Social, valeur 1.200 euros. L'abonnement Internet est passé à 27 euros/mois chez Monsieur BONNEAU.

Messieurs Jacky EYHERABIDE et Claude TESSON ont été élus administrateurs de notre AAPPMA.

Monsieur René DROUAUD demande aux pêcheurs de respecter les terrains privés et les jachères bordant les rivières.

Etonnant! Lors des pêches électriques réalisées dans nos secteurs, il se prend toujours beaucoup d'anguilles.

Le renouvellement du Conseil d'Administration de l'AAPPAMA se fera à la fin de l'année 2008. Bienvenue aux volontaires !

Les vœux proposés et votés par l'Assemblée sont :



Interdiction de la pêche au filet jusqu'à mi-juin ou au minimum pendant la fermeture de la pêche au brochet.



Plus de restrictions pour la pêche à la pibale.

Réprobation dans l'assistance à la demande faite par Monsieur Gilbert BONNEAU d'ajouter à notre Règlement Intérieur, la possibilité d'allouer des frais de déplacement au Trésorier pour le ramassage de l'argent des cartes chez les dépositaires. Il fait 200 kilomètres par mois et le carburant a augmenté. Monsieur DROUAUD pense que cela risque d'être une ouverture à bien d'autres demandes. Où est le bénévolat ?

COMPTE-RENDU FINANCIER DU TRESORIER

1.214 pêcheurs ont pris leur carte chez nous cette année dont 337 jeunes ; 218 de moins de 12 ans et 119 de 12 à 18 ans.

DEPENSES	9.759€	RECETTES	12.235 €
Achat poissons	3.552 €	Subventions Poissons	798 €
Aménagement	1.284 €	Club	403 €
Siège Social	1.469 €	Informatique	346 €
Informatique	741 €	Communes	1.405 €
Assurances	188 €	Assèchement	354 €
Frais Fonctionnement.	859 €	Ristournes cartes	5.706. €
Ristournes Dépositaires	1.455 €	Ristournes Exceptionnelles	110 €
		Produits Financiers	707 €

Monsieur Jean-Paul GAUTIER (Commissaire aux Comptes) confirme l'exactitude des chiffres. L'assemblée donne son quitus.

Une carte à 30 € destinée aux dames ne désirant pêcher qu'avec une seule ligne et une balance est en vente chez nos dépositaires. Le timbre halieutique coûte cette année 18 €.

Monsieur BONNEAU remercie Monsieur et Madame FAVREAU pour l'organisation du concours de pêche ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Toujours un réel problème que le partage de l'eau entre le Moulin de la Vergne où passe 80 % contre 20 % au Moulin Coutant. La double vantelle est complètement inefficace.

Il note les bons résultats de l'AAPPMA.

Suite à une étude du niveau d'eau sur le secteur de Pons, 250.000 € de travaux couverts à 60 % par le Conseil Général, 30 % par la ville et 10 % par le Syndicat des Marais vont être réalisés. Remerciements à l'AAPPMA pour le don du déversoir qu'elle a fait à la commune. Un tour de table aura lieu rapidement pour résoudre le problème du « Moulin Coutant ».

Un parking est en projet aux abords du Siège Social.

Monsieur GENOT s'oppose à la démission de Monsieur DROUAUD et rappelle l'importance du service de la pêche.

Monsieur FOUCHIER incite Monsieur DROUAUD qui a tant œuvré pour le Jumelage des deux Sociétés à rester en place jusqu'à la fin de son mandat.

Le problème des frais de déplacement devrait être discuté en réunion de bureau et, le cas échéant, un plafond des frais devra être prévu.

Il n'existe plus d'article de loi discutable pour espérer une interdiction de la pêche au filet jusqu'à mi-juin. Une interdiction totale de la pêche aux engins à plus ou moins long terme est à craindre, ainsi qu'une restriction de la pêche à l'anguille (bosselle, ligne de fond).

La Charente ne devrait pas être concernée par la restriction de la pêche à l'alose.

1.400 kilos d'écrevisses ont été pêchées dans l'étang d'Allas Bocage. Elles sont devenues un véritable fléau, mais il est rappelé qu'une carte est obligatoire pour les pêcher.

Une carte « PASSE » délivrée uniquement par le Fédération (1 €) est disponible. Elle est destinée aux personnes volontaires pour encadrer une manifestation dédiée à cette pêche.

Des accès aux parcours de pêche spécifiques doivent être aménagés.

Un garde particulier est toujours recherché pour surveiller rivières et parcours.

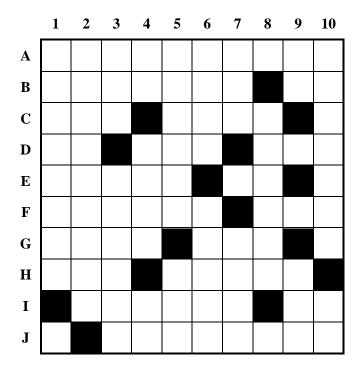
Les subventions sécheresse étant abolies, elles sont remplacées par des subventions pour les lâchers de poissons.

Monsieur Girardon rappelle que pour le bon fonctionnement d'une association chacun doit faire son travail et respecter celui de l'autre. Il demande à Monsieur DROUAUD de rester président jusqu'à la fin de son mandat.

Monsieur FOUCHIER informe qu'après concertation et vote des responsables de toutes les AAPPMA du département, le siège social de la Fédération restera bien à Saintes et souligne son très bon fonctionnement.

Monsieur DROUAUD clôture la séance et propose un verre de l'amitié et une part de galette à l'assemblée.

Mots croisés



Horizontalement

A Danse italienne

B lle de l'Océan Indien - Conjonction

CLongue période - Peur

<u>**D**</u> Direction de Bayonne – Rhétaise – Fleur bleue

E Grain de pollen - Distance en Orient

F Grandes artères - Existence

G Adipeux – Direction de Menton

<u>H</u> Et le reste...- Aime passionnément

<u>I</u> Publicitaire ou politique – le premier d'une longue suite

<u>J</u>Poisson épineux

Verticalement

1 Entre laçage de fils

2 Gare pour les longs courriers

3 Artère de la ville – Prédiction des dieux

<u>4</u> Adverbe de lieu – Aptitudes à faire quelque chose – Notation musicale

5 Salpêtreuse – Produit un effet

<u>**6**</u> Déformé – Ville des Ardennes

7 Grande école – Amplification des sons en « boîte »

8 Séparer en couches

9 Longe un canal – Marque l'hésitation

10 Surprise – Négation

Agenda des manifestations à venir

LUNDI	Fête Nationale organisée par la Cour'Oie et la Mairie Cérémonie à 11H30
14 Juillet 2008 :	14H00 Rallye-promenade Pédestre et Vélo Fête du Sport
MARDI	Visite du sport Visite du soir organisée par Saintonge Romane
29 Juillet 2008 :	21H00 à l'Eglise de Courcoury
29 Juliet 2006.	15ème Fête de l'Oie organisée par la Cour'Oie avec le soutien de la Mairie
14 et 15 Août 2008 :	Cette fête fera l'objet d'une communication spécifique par la Cour'Oie Pour plus d'informations, Réservations et Programme : www.cour-oie.fr.st

LE PAYS DE SAINTONGE ROMANE DECOUVERTE DES VILLAGES, DES EGLISES ET DU TERROIR.

JUILLET 2008:

Vendredi 18 Village de Meursac – R.V. 14 h 30 devant l'église

Visite-dégustation chez Mme Laprée, pineau, cognac

Vendredi 25 Village de La Vallée, dolmens et paysages sur la Charente

R.V. 14 h 30 devant l'église

Visite-dégustation chez Mr et Mme Prosper « Prosper Miel » apiculteurs à La

Vallée

AOUT 2008:

Lundi 11 St-Simon de Pellouaille et Villars en Pons

R.V. devant l'église st Simon de Pellouaille

Visite de la pépinière « La Santoline » de Mme Verneuil, Villars en Pons

Lundi 18 Colombiers et le Marais des Seugnes – R.V. 14 h 30 devant l'église'

Viste-dégustation au Domaine de Flaville, chez Mr et Mme Bureau,

Pineau, cognac à Dompierre-sur-Charente

SEPTEMBRE 2008:

Vendredi 5 COURCOURY – R.V.14 H 30 DEVANT L'EGLISE

Chaniers par le Bac – visite-dégustation au Logis de la Folle Blanche, chez Mr

Bossuet, pineau, cognac.

Lundi 15 Village de La Vallée et Beurlay (voir vendredi 25 juillet)

OCTOBRE 2008: Balades proposées dans le cadre de l'Exposition régionale

du Patrimoine de Pays en Poitou-Charentes :

Samedi 4 Le village de Burie (bourg et petit patrimoine aux alentours)

R.V 14 h 30 sur le parking de la Mairie

Visite-dégustation Domaine du Puits Faucon, chez Mr Bouillard pineau,

cognac

Samedi 18 Village de Corme-Royal – R.V. 14 h 30 devant l'église

Visite-dégustation chez Mr Rousteau, pineau, cognac

Samedi 25 Village de St-Porchaire – R.V 14 h 30 devant l'église

Viste-dégustation chèvrerie chez Mme et M.Neuiller, fromages de chèvres à

Geay.

3ème RALLYE VELO (30Km) ET CHEVAUX (20Km) de Saint-Sever de Saintonge

Si vous avez un vélo VTT ou VTC, ou un cheval avec ou sans attelage, le comité de fêtes de St Sever et ses amis vous invitent à ce Rallye qui se déroulera le 27 Juillet 2008.

Inscription à partir de 8H30 et départ à 9H00 précises, amenez votre pique-nique (nous le transporterons sur le lieu du repas). TARIFS : Adulte 4€ Enfants de moins de 12 ans (accompagné obligatoirement d'un adulte) 2€ Renseignements-Inscriptions (après 18H00) : 05 46 91 11 27 ou 05 46 91 07 08

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LA SECURITE, EN EFFET CE RALLYE CE DEROULE EN GRANDE PARTIE SUR LE TERRITOIRE DE NOTRE COMMUNE DE COURCOURY.

PRUDENCE: VTT-VTC-CHEVAUX SERONT SUR NOS ROUTES !!!



« Si j'étais Maire ? » par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

j'étais maire, voudrais qu'une rivière passe derrière l'école pour pêcher pendant la récréation. Je placerais aussi un billard à la place de la grande table.

Je mettrais un bowling sous le préau. Je placerais les contrôles sur les tableaux et cocherais les bonnes réponses avec des fléchettes.

Willi

Petites annonces







Aidez la Croix-Rouge

Donnez vos petits meubles, vêtements, Linge de maison, vaisselle, chaussures, sacs, bibelots, ... Parking 4 Place Emile Combes (Quartier St-Vivien Du mardi au vendredi 14/17 heures

Tél 05.46.93.01.68



Le Marché de St-Sever
Mr et Mme GUILBERTEAU
ST SEVER DE SAINTONGE

sont à votre disposition pour toutes livraisons à domicile : Epicerie, gaz, etc.. Tél. 05.46.98.15.54



Les Mardis et Vendredis à COURCOURY sur le parking en face de la Coiffeuse de 17H30 à 21H00 Tél : 06 89 53 91 93

Un grand choix de Pizzas de 6,50€ à 12,00€ Mini pizza pour votre apéro sur réservation



St EMILION, St ESTEPHE, BORDEAUX
MORGON, St AMOUR, MOULIN A VENT, JULIENAS, CHIROUBLES,
St VERAN, BERGERAC, MONTRAVEL, SANCERRE, MEURSAULT,
CREMANT DE BOURGOGNE, CHAMPAGNE
WHISKY ECOSSAIS, VODKAS POLONAISES....ETC

LECRON Guy Dépositaire indépendant 2 Bis rue du Maine 17100 Courcoury 05.46.91.02.57 06.29.78.97.66



Eh ben asteur



- Crés-tu Armand, avec zheu foutus satellites, I z'ont fini par faire chère de l'éve, pus co n'en faut. Les lumas mangeant les salades, les langrottes sortant même pus. Les gueurlets chantant pus. I sont nighés au fond de zeu terrier, et nous jhe faisons même pus le mijhot. J'sons jouqués avant les poules. O nous fout en peutrasse,

J'te zout dis, j'allons gauger dans les garouilles en pien mois d'juillet.

- Et ben Eughène, j'cheu allé au restaurant de Courcoury, chette commune où dans l' marais rouchis les pibales profitant à vue d'œil peur deveni des angueilles. Avec de l'ail et dau persi, o régale le jhabot. L'provarbe dit qu'on n'vieillzit pas à tabye. Mais ben calé sus not'chaise, j'sons quand meu qu'à beucher des râbes.

Dis-m'dont, sais tu ce qu'a t'arrivé à noute voesin de tabe, Monsieur Durencoeur, ine houme bein conséquent, eh ben o lé t'ine aventure peu ordinaire.

- A la fin dau repas, la dernière goulée pas avalée, y v'lit faire goûter à ses pus proches convives, in cougnat fameux de darrière les fagots. J'ten réponds qu'o l'était pas du pissat d'agheasse. Tout en fasant des vanités d'son fameux beurvaghe, v'la qui cheurchait à empougner thielle bouteille darrière soun échine, sans thytter sa chaise. Malheurusement, ine sarvante passait jhuste de conte à côté à thieu moument. D'un seul co, thieu gâs v'nit roughe c'min pabou, y lachit prise coume si ine sarpent v'nait d'le fisser. V'nait-y pas d's'apercevouère qu'en piace d'la bouteille, o l'était l'jarret d' thielle drôlesse, qui tiraugnait de toutes ses forces. Eh ben voilà coument l'chrétien l'meux éducassé d'la terre s'prit sans s'minfier un cot d'pied d'barrique » a n'en roughezir jhusqu'aux oumerolles, car la drôlesse avit la chieusse chatouilleuse.
- O nous a pas copé l'aptit, o nous a purmis d'faire couler ine goulée de cagouilles, sans veuxer cheu malheureux qui v'nait d'perde sa dignité, à couse d'ine topette de cougnat.
- Vous zou repeteri pas, mais j'cré ben que chel houme l'a pas dit à sa beurghoise qu'étit partie chez des émits à l'Aubrade qu'aviant tuer l'goret, faire la sauce de pire, avant qu'les mouches veuzillant autour des jambons.
 - Tu vois, Armand, vu l'temps qu'o fait, j'ai fait mes barguenas avant qu'o seye foutu. Les batégailles commenciant la neut à faire peter theu gorghère. Olé l'signe qu'une pontoise allait coumincer à monter avec des élouèses à vous percer les oeils. O me met en peutrasse, j'mets l'tarouil et j'vas m'jhouquer dans mes balins, coume thieu j'vois pus reun.
- J'pensons ben qu'avec l'soulail de juin o f'ra biâ; ma feugnante cigale au mitant d'in oumias silera comme cent fumelles, s'en s'occuper d'un pauv'diabe de feurmit, qui traîne des agrains, devers sa fourmighère. Mais quand qu'va veni l'hiver et qu'o va faire fret, ma mignoune cigale pourra danser son rigodon d'vant l'buffet, pour zi rempli l'estouma. A z'ariant du s'accoubier. Pendant qu'la feurmit s'occuperit d'la benasse la cigale balayerit la piace.

Mais avec toutes theilles balivernes faudrait pas que j'devienne soubrant. J'cré qu'les trois sœurs du kiocher du Bourg avant souné. J'vas prende l'chemin de traveurse qui passe au Peu.



« Bonjour Saintonge » - Poème de GOULEBENÉZE



Le plus grand des bardes Saintongeais

Au vent des souvenirs, ce soir j'ai fait un rêve Et j'ai vu refleurir sortant d'un vieux coffret En une heure charmante autant qu'elle fut brève Le rappel d'un passé que mon pays m'offrait.

Et j'ai vu défiler ainsi que dans un songe, Les yeux à demi clos pour voir avec le coeur Ce pays merveilleux qu'on nomme la Saintonge Gâté par la nature et combien séducteur.

C'est le pays joyeux où la grive d'automne Se grise de fruits d'or parmi les pampres roux, Où le gai vendangeur sous la hotte chantonne A l'appel des " coupeurs " qui boivent le vin doux.

C'est la Seugne dolente au long cours qui serpente Et coule lentement au pied d'un vieux donjon Et c'est aussi, là-bas, le doux fleuve Charente Cette écharpe d'argent du beau pays santon! Puis les murs écroulés d'où l'on voyait des stalles, Les gladiateurs casqués dans le Cirque Romain Où le vaincu tombé attendait des Vestales La grâce ou bien la mort d'un signe de leur main!

C'est l'île d'Oléron, c'est l'île lumineuse
Où le mimosa d'or fleurit malgré l'hiver
auprès des maisons blanches... C'est la grande charmeuse
Où Loti, éternel voyageur de la mer
Oubliant pour toujours " Madame chrysanthème "
Chantre de " Ramuntcho " et chantre du soleil
Dans l'enclos des aïeux est revenu quand même
Reposer sous un myrte en un dernier sommeil!

C'est Royan qu'une fée surnomma la coquette, Un écrin entrouvert sur le vaste océan, Une vague à Vallières... le vol d'une mouette, Un coucher de soleil sur le vieux Cordouan!

Et c'est aussi la terre à la liqueur divine Où croît la Sainte Vigne au pays du Cognac Et les hauts sapins verts d'où saigne la résine Des gâs aux grands bérets des landes de Jonzac! C'est un soir embaumé au bord de la Boutonne Qui passe, langoureuse, entre ses peupliers Et la Forêt d'Aulnay où quelque piqueur sonne Du cor, pour rappeler ses chiens dans les halliers!

C'est le cadre enchanteur des rives de l'Antenne: Matha et ses lavoirs auprès d'un vieux château Où l'on mangeait, grillée à la mode ancienne, L'anguille des graviers " buffée" par un chapeau!

C'est un conte de fée à l'abri des poternes D'un manoir de légende, austère mais charmant, Stalactites d'argent suspendues aux cavernes, La Roche-Courbon de la Belle au Bois Dormant!

C'est Brouage la Morte qui vit une princesse Pleurant sur ses remparts un amour infini, Dont les mâchicoulis ont connu la détresse D'un coeur qui fut celui de Marie Mancini!

C'est Fouras... l'île d'Aix.. La fin des épopées... La chute d'un empire et les aigles brisés, Un conquérant trahi par le sort des épées éditant sur la gloire et les lauriers passés!

C'est le pays sacré des mangeurs de "chaudrée ",
Des mangeurs de "cagouilles ", de "mongettes "aussi,
Des mangeurs de "gratons "et de la "tantouillée "
Que les gourmets fervents appellent "gigouri "
C'est le pays béni où l'on sert les saucisses
Avec l'huître de "claire "arrosée de vin blanc,
Marennes réputées qui faites nos délices,
Huîtres de La Tremblade ou bien de Bourcefranc!

Les femmes de chez nous en coiffes de dentelles Immenses cathédrales tissées en de longs soirs Plus fines que ne sont de fines " arentelles " Pendant quelques instants vont revenir nous voir ; Évoquant devant vous quelques joies éphémères, habillées, comme il sied, à la mode d'antan, En les voyant " tourner " les danses des grand mères Vous sourirez à ce rappel du " bon vieux temps ".

Sourire... C'est déjà signe de bonne humeur Qu'importe si la Muse en un méchant poème Pour chanter la Saintonge a trahi son auteur Ce soir mon coeur m'a dit de la chanter quand même!"

Saintes Juin 1942- Poème dédié aux Prisonniers de Guerre de Saintonge.

Résultats des mots croisés :

T	A	R	E	N	T	E	L	L	E
R	E	U	N	I	0	N		E	T
E	R	E		T	R	A	C		O
S	o		A	R	S		L	I	N
S	P	0	R	E		L	I		N
A	o	R	T	E	S		V	I	E
G	R	A	S		E	S	E		E
E	T	C		A	D	0	R	E	I I
	S	L	O	G	A	N		U	N
Ι		E	P	I	N	O	C	Н	E

« Si j'étais Maire? »

par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais maire, je mettrais des boutiques pour qu'il y ait plus d'étrangers. Je ferais construire des gîtes et un parc aquatique pour les enfants et adultes. Je ferais faire des voyages scolaires dans d'autres pays.

Avec le parc aquatique je ferais faire des spectacles ou des compétitions pour faire des spectacles de dauphin et d'autres animaux marins.

A l'école je construirais une piscine dans la cour. Les anciens CM2 pourraient venir le samedi et entrer dans l'école. Et s'il y avait un problème je viendrais ici même pour le régler.

Je voudrais que ce village soit le plus beau de la France entière. Il y aurait plein de fleurs et on se déplacerait en charrette.

Pour les jours de fête tous les élèves feraient une visite à l'école pour les étrangers. Je construirais une boite de nuit pour tout le monde. Pour les adultes, tous les mardis soirs à la place de l'église, il y aurait un endroit avec des bulles et de la mousse.

Je construirais un bar. Dans les champs, je planterais des coquelicots.

Lucile

FORMULAIRE D'ADMISSION BROCANTE du 15 Août 2008 GRATUIT POUR LES HABITANTS DE COURCOURY

Nom:			Prénom:	
l'éléphone ://	//	Email:		
Adresse Complete:				
••••		·····	17100 COURCOURY	7
<u>YIECE D'IDENTITE</u> :	Pièce d'identité :			
	Denvice ic		1 di	• • • • • • •
NFORMATIONS:	Longueur souhaitée (en mèt	re linéaire) :	. Mètres linéaires en plein air	
<u> </u>	CE FORMULAIRE EST A	RETOURNER A	<u>L'ADRESSE SUIVANTE</u> :	
	Maa P	La Cour'Oie Trocante Habitant d irie de COURCOU lace de Pampilhos 7100 COURCOUK	URY sa	
	PARTI	E A COMPL	ETER	
NOM: Prénom: Date de naissance Adresse:				
N° de téléphone : E_mail :				
Je suis ☐ Agé de	e plus de 65 ans			
	capé ou invalide bénéficiant ne aide à domicile intervient		ce titre merci de nous indiquer leurs coordor	nnées :
	r en cas d'urgence :			
NOM PRENOM				1 1 2 2 2
ADRESSE				1
N° TEL:	And the second s			
Le demandeur est-i	il: Le bénéficiaire lui-mê Son représentant légal		NON NON Date et signat	ure

COUPON REPONSE - FETE DE L'OIE

REPAS ET SPECTACLES 14 ET 15 AOUT 2008

A retourner à : La Cour'oie

Inscriptions repas Mairie de Courcoury Place de Pampilhosa 17100 COURCOURY

Mr, Mme, Melle
Adresse :
Code Postal / Ville :
Tél :

S'inscrit au DINER et SPECTACLE du 14 Août 2008

Animation COUNTRY et GROUPE SURPRISE

Nombre d'adulte	8€	X	= €
Nombre d'enfant de moins de 12 ans (inclus)	5 €	X	= €

S'inscrit Seulement au **SPECTACLE** du 14 Août 2008

Animation COUNTRY et GROUPE SURPRISE

Nombre d'adulte	3€	X	= €
Nombre d'enfant de moins de 12 ans (inclus)	Gratuit	Gratuit	Gratuit

S'inscrit au DINER et SPECTACLE du 15Août 2008

Animation du repas par des musiques et chants Spectacle Folklore – Concert du Groupe Celtique « Les CROGS »

Nombre d'adulte	16 €	X	= €
Nombre d'enfant de moins de 12 ans (inclus)	8 €	X	= €

S'inscrit au SPECTACLE du 15Août 2008

Animation du repas par des musiques et chants Spectacle Folklore – Concert du Groupe Celtique « Les CROGS »

Nombre d'adulte	7€	X	= €
Nombre d'enfant de moins de 12 ans (inclus)	Gratuit	Gratuit	Gratuit

